ESSAI
D'ANALYSES GRAMMATICALES
SUIVANT LES PRINCIPES DE
L'ABBÉ GIRARD.

CET OUVRAGE DESTINÉ AUX ÉCOLES PRIMAIRES, OFFRE UNE MÉTHODE QUI N'EXIGE DES ÉLÈVES QUE D'APPRENDRE TRÈS PEU DE PAGES PAR CŒUR.

Plus habet in recessu quàm fronte promittit.
QUINCT., L. I. cap. iv.

NOUVELLE EDITION

Revue, corrigée et augmentée.

PAR

A. BERTHELOT, Ecuyer, Avocat, M.P.P.

QUEBEC:
Imprimé par AUGUSTIN CÔTÉ & CIE.
1847.

Plusieurs
l'instruction
parce que c'
soin pendant
facile pour le
en fait les pr
le travail de
phrases, à en
des mots, à
d'autrui, et s
autre, est ce
tellectuelle en
lité à laquell
de l'éducatio
dant tout le co
vage mental,
presque barba
sitions de la na

Lors qu'apr
de longues an
couvaincu que
grammaire él
depuis près d'
grammaticale ;
cherches à con
proportionné à

C'est ainsi
une méthode
ses à autant
sens ou le fil g
possibles. Au
l'on y réfléchit,
pour penser et
de facultés ana
nous manque à
défectueuses
et l'usage pour
française, et les
n'être qu'à la p
dant ma méthod
lument primaire
cette ville appel
de succès au-de
neuf à dix ans
entendant leurs

Voici les prin
cet essai d'analy

PRÉFACE.

Plusieurs célèbres écrivains sont d'avis que l'on doit commencer l'instruction de la jeunesse par l'étude de sa langue maternelle, parce que c'est la clef de toutes les connaissances dont on a besoin pendant tout le cours de la vie. Cette étude doit être la plus facile pour les enfants, puisque c'est pour ainsi dire la nature qui en fait les principaux frais. Suivant des observations bien faites, le travail de l'esprit qui s'exerce et s'évertue à décomposer des phrases, à en composer d'autres, à peser attentivement la valeur des mots, à critiquer sévèrement ses propres productions et celles d'autrui, et surtout à traduire des passages d'une langue en une autre, est ce qui contribue le plus à produire une supériorité intellectuelle entre les hommes, quelque soit par la suite la spécialité à laquelle ils consacrent leurs talents. Sans cette branche de l'éducation classique, l'homme semble destiné à porter, pendant tout le cours de son existence, la honteuse livrée de l'esclavage mental, laquelle consiste surtout en un langage incorrect et presque barbare, qui dépare si souvent les plus heureuses dispositions de la nature.

Lors qu'après avoir employé, pour ma satisfaction personnelle, de longues années à l'étude de ma propre langue, je me fus enfin convaincu que la littérature française ne possédait pas une bonne grammaire élémentaire, quoique le génie de l'abbé Girard eut depuis près d'un siècle découvert tous les trésors de la science grammaticale; je me déterminai à appliquer mes laborieuses recherches à composer, pour l'instruction de la jeunesse, un ouvrage proportionné à la capacité intellectuelle de l'enfance.

C'est ainsi que pour enseigner la langue française, j'ai inventé une méthode contenue principalement en trente-six réponses à autant de questions, laquelle suffit pour démontrer le sens ou le fil grammatical de la pensée, dans toutes les phrases possibles. Au premier aspect la chose peut surprendre; mais si l'on y réfléchit, elle s'explique facilement. Dieu nous ayant faits pour penser et pour parler, il est tout naturel qu'il nous ait doués de facultés analogues à ses vues. Ce n'est pas l'aptitude qui nous manque à cet égard, ce sont nos anciennes méthodes qui sont défectueuses. Le profond Girard, en ne prenant que la nature et l'usage pour guides, a trouvé les vrais principes de la langue française, et les a développés dans sa grammaire que Beauzée dit n'être qu'à la portée des maîtres de l'art et des savants. Cependant ma méthode approprie ces principes à une instruction absolument primaire. Je l'ai mise en pratique dans une institution de cette ville appelée l'Ecole des Glacis, où elle a été couronnée de succès au-delà de mes espérances. On y a vu des enfants de neuf à dix ans apprendre l'analyse constructive, uniquement en entendant leurs jeunes condisciples répéter leurs leçons.

Voici les principales raisons qui m'ont déterminé à composer cet essai d'analyses grammaticales.

Suivant Condillac, l'analyse est l'unique moyen d'acquérir des connaissances; les langues sont autant de méthodes analytiques; et la grammaire est la principale partie de l'art de penser. C'est d'après de semblables notions, qu'avant la publication des célèbres écrits de Condillac, l'abbé Girard avait travaillé. En effet, dans le second discours de sa grammaire qui a pour titre : *Les vrais principes de la langue française*, il analyse les éléments de la parole qu'il réduit à dix parties du discours; dans le troisième discours du même ouvrage, il traite des membres de la phrase qu'il réduit à sept, des différentes espèces de phrases, qu'il réduit à douze; des différentes manières de former les membres de la phrase, du régime constructif, et de l'énonciatif dont on déduit l'analyse constructive et l'énonciative, et enfin des dix règles du régime constructif. Ce n'est qu'après avoir ainsi posé les fondements de l'art grammatical, qu'il traite à fond des dix parties du discours, des règles de la syntaxe qui s'y rapportent, et enfin des autres parties de la grammaire. Il est constant que Girard a *débrouillé* le chaos de la proposition grammaticale; et que personne, comme lui, n'en a approfondi le mécanisme; il a, de plusieurs siècles, devancé ses contemporains. Remarquons ici que les grammairiens français, qui sont venus après l'abbé Girard, ont pillé en détail presque toute sa grammaire, exceptée la partie contenue en ses deux discours précités, laquelle est pourtant la plus remarquable et la plus instructive, puisque c'est le seul ouvrage français qui expose les vrais éléments des analyses grammaticales. Si la France n'a pas encore une bonne grammaire élémentaire je l'attribue à la négligence de ses grammairiens qui n'ont pas su tirer parti de ces deux excellents discours; c'est pourquoi j'en ai fait la base de ma méthode.

On remarque que depuis Galilée et Bacon, à quelques exceptions près, les sciences naturelles, de systématiques et synthétiques qu'elles étaient, sont devenues théoriques et analytiques; et que c'est à cet heureux changement dans leur marche, que nous devons tous les progrès aussi utiles qu'admirables qu'elles font depuis ces savants. A cette observation, si l'on ajoute les principes précités de Condillac, par parité de raison, il me paraît évident que, pour faire faire des progrès à la grammaire, on doit lui donner la marche didactique qui est si favorable aux sciences naturelles. La comparaison suivante me fera peut-être mieux comprendre de ceux à qui ce sujet pourrait paraître nouveau.

Supposons deux hommes également intelligents, mais également inhabiles en fait d'horlogerie. L'un, à l'insu de l'autre, enlève successivement toutes les différentes parties d'une montre, et les place soigneusement sur une table. Il s'agit de savoir qui des deux replacera plus facilement toutes ces parties de la montre. N'est-il pas évident que celui qui a fait cette analyse mécanique réussira bien plus facilement que l'autre ? Cependant je ne dis pas que ce dernier ne pourrait pas, enfin, venir à bout de replacer toutes ces pièces; mais ce ne serait qu'avec un travail capable de rebuter la plupart des hommes. Cette seconde opération revient à la synthèse. N'est-il pas évident, par là, que la méthode synthétique doit être très difficile quand elle n'est pas précédée de l'analyse.

Voilà précisément en quoi consiste l'absurdité des anciennes méthodes; elles enseignent la syntaxe, qui indique la place et la forme que l'on doit donner aux mots pour les faire concourir à la structure des membres de la phrase, ce qui est une opération synthétique, avant d'enseigner l'analyse qui apprend à connaître ce que sont ces membres de la phrase. Elles prennent donc la voie la plus longue et la plus difficile. Nos anciennes grammaires françaises ont entièrement négligé l'analyse. Depuis quelques années, plusieurs grammaires, après avoir traité de la syntaxe, donnent des exemples d'analyses grammaticales, mais d'une manière si imparfaite, en comparaison de ce que l'on trouve sur ce sujet dans le chef-d'œuvre de Girard, qu'elles ont l'air de rester dans l'enfance de l'art.

Voulez-vous avoir la preuve que, depuis longtemps, le besoin d'une bonne grammaire française se fait sentir? voyez les exhortations que l'illustre Fénélon, non satisfait des grammaires publiées de son temps, fesait à l'Académie française pour l'engager à en composer une *courte et facile*; (*v. Goujet, Bibliothèque francaise, T. I, p.* 56); comptez aussi toutes les nouvelles grammaires qui inondent la république des lettres; ces nouvelles productions n'attestent-elles pas que leurs auteurs ne sont pas contents des travaux de leurs devanciers. Ajoutons à ceci une autorité toute nouvelle.

Le *Journal des Débats* du 16 septembre 1846, contient un article de M. Antoine De Latours, où ce littérateur distingué prétend que la littérature française manque d'une grammaire: et c'est à Paris, au milieu d'institutions littéraires en tous genres, qu'il fait cette assertion aussi grave qu'étonnante. Le lecteur peut voir dans le *Journal de Québec* du 24 octobre 1846, ma dissertation au sujet de l'articte de M. de Latours, en laquelle je constate la supèriorité du génie de l'abbé Girard.

Je ne prétends point que l'on ne peut pas bien apprendre à parler et à écrire en français avec le secours des anciennes méthodes: je sais au contraire que, par leur moyen, beaucoup de personnes me sont très supérieures sous ce rapport, et que d'ailleurs le génie fait exception dans tous les cas; mais ces méthodes exigent trop d'années d'étude, et trop de dépenses pour le commun des citoyens. Demandez quelle est la grammaire que l'on étudie dans nos meilleures maisons d'éducation; l'on vous répond: on commence par faire étudier la grammaire de Lhomond, ensuite celle de Le Tellier, et celle de Lequien, et les professenrs y joignent la grammaire des grammaires de Girault Duvivier. On conçoit qu'après plusieurs années d'étude de la langue française, et à force de pratique, les élèves peuvent parvenir à surmonter les principales difficultés de cette langue. Mais après tant de peine et de travail, ils ne savent que très imparfaitement l'analyse constructive, qui est pourtant la partie la plus importante de la grammaire. En effet, ce n'est que par le moyen de cette analyse que l'on peut démontrer le sens des différents groupes de mots, ou membres, qui se rencontrent dans les phrases un peu compliquées. Or, avant que d'étudier la syntaxe, qui enseigne à composer des phrases, n'est-il pas très évident que l'on doit commencer par

la partie de l'art qui enseigne à les comprendre ? Sans cela, on peut dire que les élèves manquent du fil d'Ariadne pour parcourir le dédale des détails des grammaires et des lexiques auxquels l'ancienne manière d'enseigner les condamne. Ajoutons à ceci qu'on est généralement d'accord que l'acquisition d'une langue a trois degrés ; le premier qui consiste à la comprendre, le second, à la parler et le troisième, à l'écrire : et nous venons de voir que l'analyse est le plus sûr moyen de parvenir à ce premier degré.

Telle est l'importance que M. N. Landais attache à l'analyse, que, dans sa grammaire générale, page 403, il prononce cette sentence remarquable ; *qui sait parfaitement décomposer une phrase sait parfaitement sa langue.* Que chacun apprécie à sa guise, cette opinion qui surabonde dans mon sens ; quant à moi je pense qu'en faisant ainsi analyser longtemps les élèves, avant de les exercer à la composition, on les soumet en quelque sorte à un silence pythagorique. Cette notion fondée sur la nature des choses, est sans doute préférable à l'usage de faire faire aux élèves, l'application des règles de la syntaxe, dans ce qu'on appèle des *thèmes,* avant qu'ils soient capables de comprendre parfaitement non seulement la langue étrangère en laquelle on les fait composer, mais même celle dont ils doivent faire usage pendant tout le cours de leur vie. Faites leur donc d'abord lire, copier, et analyser des passages écrits en leur langue maternelle ; et quand ils ont fait des progrès en une langue étrangère, faites leur traduire des morceaux instructifs : c'est la marche de la nature qui veut que la *science entre goutte à goutte dans l'esprit humain.*

Lorsque l'on sait bien faire les deux analyses grammaticales suivant les principes de l'abbé Girard, on est capable d'étudier à fond toutes les autres parties de la grammaire : les règles de la syntaxe se réduisent à de simples questions de faits constatés par l'usage ; et je puis assurer que les *participes* n'offrent plus la moindre difficulté, quand on sait bien distinguer *l'objectif.*

Quelques personnes en regardant les signes employés dans mes tableaux analytiques placés à la fin de cet essai, m'ont dit, en badinant, que je fesais de l'algèbre grammaticale : soit. Mais la grammaire n'est-elle pas la science des signes ? Les mots ne sont-ils pas les signes de nos pensées ? Sans les signes, quels progrès les sciences auraient-elles pu faire ? Mais ces signes analytiques, ainsi que le peu de pages que j'exige que les élèves apprennent par cœur, je ne les ai adoptés qu'après de nombreuses épreuves faites de différentes manières, afin de m'assurer que les enfants comprennent bien ce que je leur enseigne, et qu'ils peuvent facilement en faire l'application. Enfin ces signes qui sont au language écrit ce que l'écriture est à la parole seulement prononcée, indiquent le sens de la phrase, sans l'obscurcir, comme font quelques méthodes où la pensée se trouve noyée dans un déluge de mots.

La jeunesse canadienne a besoin d'une éducation plus prompte et plus en rapport avec les besoins de la vie, que celle qu'on lui donne, ordinairement, si l'on veut qu'elle se maintienne à un

degré respectable dans l'échelle de la civilisation ; je dirai de plus qu'elle doit savoir l'anglais. Jusqu'à présent on dirait que l'on n'aurait songé qu'à faire des avocats, des notaires, des médecins, ou des contemplateurs du beau idéal dont les sublimes pensées ne doivent jamais s'abaisser jusqu'aux besoins matériels de l'homme. En un mot on a négligé l'éducation utile et nécessaire à la masse des citoyens. J'entends parler seulement de cette éducation qui forme l'homme pour les fins de la société, en le rendant vertueux, et en lui donnant les moyens de vivre honnêtement.

En ajoutant l'étude de mes analyses grammaticales à l'instruction primaire que l'on donne ordinairement dans nos petites écoles canadiennes, une jeune personne de treize à quatorze ans pourrait savoir lire, écrire et compter autant qu'il est nécessaire, pour l'usage ordinaire de la vie ; et même pourrait après cet âge, si ses forces physiques le lui permettaient, continuer son instruction primaire, en y consacrant seulement deux ou trois heures par jour, hors le temps de son travail manuel. Les individus dont l'éducation est faible et tardive, qui se destinent aux professions savantes, ou au commerce, perdent beaucoup sous un point de vue pécuniaire ; parce qu'ils ne sont capables de gagner leur vie et de prendre part aux fonctions publiques qu'au moment, pour ainsi dire, où la fleur de la jeunesse commence à se passer. Sous ce rapport la population anglaise a donc un grand avantage sur notre population française ; et c'est la difficulté de notre langue et l'imperfection des vieilles méthodes qui produisent chez nous cette différence. Il faut donc remédier autant que possible à cet inconvénient, en améliorant notre instruction primaire : c'est l'objet spécial de ma nouvelle méthode.

En 1840, je publiai une grammaire qui a pour titre: *Essai de grammaire française suivant les principes de l'abbé Girard.* L'édition de cet ouvrage est à-peu-près épuisée. Comme jusqu'à présent je me suis borné à faire enseigner, dans quelques écoles de cette ville, les éléments de l'analyse constructive et de l'énonciative, dont je viens de parler, je me contente de faire réimprimer ces deux parties distinctes de mon essai, avec les conjugaisons des verbes *avoir*, *être*, *donner* et *moquer* pour l'usage des écoles primaires. On trouvera, dans cet essai d'analyses grammaticales, les exemples nécessaires au développement de ma méthode, expliqués de manière à ce que les instituteurs les moins versés dans ces parties de l'art grammatical, puissent très facilement la mettre en pratique dans leurs écoles. Quelques-uns de ces exemples font voir que, par le moyen de cette méthode, on peut se rendre compte de gallicismes qui, jusqu'à présent, ont été considérés comme des énigmes inexplicables. D'autres exemples tirés des grammaires les plus en usage dans ce pays, servent à faire voir en quoi consiste la différence qui existe entre les analyses des anciennes méthodes et celles de Girard, à ceux qui voudront prendre la peine de les comparer.

Je sais que la tâche que je me suis imposée est des plus ingrates. Je sais aussi que depuis longtemps on dédaigne tout ce qui tient à l'art grammatical, tellement que le Père Buffier et l'abbé D'Oli-

vet ont l'air de demander pardon au lecteur de s'occuper d'objets de cette espèce. Il n'est que trop vrai que les anciennes méthodes ou routines qu'ils suivaient étaient bien faites pour dégoûter les esprits délicats et clairvoyants. Pour moi je crois que quand on a du loisir, on doit se faire des occupations louables ; et je trouve honorables toutes celles qui tendent à l'instruction de la jeunesse. Je suis en outre très persuadé que la grammaire traitée d'après les principes de l'abbé Girard, contient non seulement les vrais éléments du simple langage, mais aussi ceux du plus profond raisonnement, et de la plus sublime éloquence. Il est bien certain que l'étude de la grammaire n'est pas ce qu'il y a de plus brillant en littérature, mais c'est ce qu'il y a de plus solide et de plus nécessaire : en sorte que si on la considère et dans ses humbles commencements et dans ses heureux résultats, on peut dire avec vérité, qu'elle est à toutes les sciences utiles, ce qu'est la fondation à l'édifice ; la boussole à la navigation ; la racine d'une plante à sa tige, à ses feuilles, à ses fleurs, à ses fruits.

Observations pour l'instituteur.

Quand les élèves savent passablement lire et écrire, l'instituteur peut leur faire apprendre par cœur les réponses aux quatorze questions numérotées contenues dans les deux chapitres suivants. A mesure qu'ils apprennent quelques réponses, il doit les leur faire répéter en les interrogeant les uns après les autres. Tous les exercices sur la grammaire doivent commencer par la récitation de tout ce qu'ils savent par cœur, en exceptant le verbe qui est l'objet d'une étude particulière.

Dès que les élèves savent imperturbablement ces réponses, l'instituteur doit les exercer à reconnaître les parties d'oraison qui se rencontrent dans les livres qu'ils lisent, se bornant à leur faire distinguer l'article sous ses différentes formes, les substantifs, les pronoms et les adjectifs avec leurs genres et leurs nombres, les verbes avec leurs modes et leurs temps, leurs personnes et leurs nombres, en proportion des progrès qu'ils ont faits dans leurs conjugaisons. Quant aux autres espèces de mots, il suffit que les élèves nomment les parties du discours auxquelles ils appartiennent.

L'instituteur, pour donner ses leçons, peut se préparer d'avance en marquant, avec les signes de nos tableaux analytiques, les mots qui lui offrent quelques difficultés. Pour lever ses doutes, il peut recourir au dictionnaire. Les dictionnaires, en général, sont peu d'accord entre eux, surtout quant aux adverbes, aux prépositions, aux conjonctions et aux particules. Il trouvera dans notre essai de grammaire, aux chapitres qui traitent de ces différentes espèces de mots, et dans les tableaux extraits de ces chapitres, qui sont placés à la fin de cette nouvelle édition de mon essai d'analyses grammaticales, de quoi lever ses doutes, en même temps qu'il aura occasion d'admirer l'extrême perspicacité analytique de l'abbé Girard, l'auteur que nous suivons dans cet ouvrage.

DISSERTATION

SUR LA DIVISION DE LA

PROPOSITION GRAMMATICALE.

—

No. 1. Les vérités que je vais exposer, ne sont pas nouvelles, puisqu'elles doivent nécessairement se trouver dans toute langue quelconque, et qu'elles y forment le fil grammatical de la pensée, ou l'ordre des éléments de l'expression que l'esprit suit, même à son insu, aussi régulièrement que la nourriture se digère et se distribue intérieurement sans la participation de notre volonté. Ces vérités auraient déjà porté les beaux fruits, si elles n'avaient pas été plus ou moins obscurcies et défigurées par toutes nos vieilles méthodes grammaticales, dont je ferai voir les défauts les plus essentiels.

2. Lorsqu'en 1843, je publiai mon essai d'Analyses Grammaticales, suivant les principes de l'Abbé Girard, j'expliquai dans la préface qui accompagne cet ouvrage, la théorie des principes qui font la base de ma méthode en ce genre. En différentes dissertations, je me suis efforcé de démontrer la supériorité de ces principes. Près d'un siècle s'est écoulé depuis que ce profond grammairien a terminé sa carrière. Après l'abbé Girard, quelques notions lumineuses ont été aperçues par quelques idéologues et grammairiens. Je ne dis pas qu'ils en ont vu toutes les conséquences ; mais je crois que ces notions peuvent servir à confirmer les principes fondamentaux de la grammaire de notre savant Abbé ; si toutefois, ce ne sont pas ses propres idées déguisées sous une forme qui leur donne une apparence de nouveautés. La plus féconde et intéressante de ces notions est que toute proposition peut se diviser en deux parties, le *sujet* et *l'attribut*. Par exemple : *Dieu est bon*, nous offre une proposition, dont *Dieu* est le sujet, et

est bon l'attribut, sans aucune copule : c'est le sentiment, entre autres, de Dumarsais, de Beauzée, et de M. N. Landais. Démontrons cette vérité.

Division de la proposition en deux parties.

3. Dans la nature nous observons toujours deux choses bien distinctes, *des êtres physiques ou* des êtres moraux, et les évènements qui concernent ces êtres. Par évènement on entend, tout ce qui a lieu, tout ce qui arrive, tout ce qui se passe dans le monde, *evenit*. Le nombre des évènements est certainement beaucoup plus multiplié que celui des êtres, puisque l'on peut remarquer une infinité de faits ou évènements, qui se rapportent à un seul être. Sur la terre nous ne voyons rien d'invariable : le temps semble entraîner chaque chose vers sa fin ; ainsi, Dieu excepté, disons que tout passe. Comme on ne peut parler que de ce que l'on connaît, on ne peut donc parler que d'êtres, et des évènements qui les concernent. Ces êtres sont les sujets de toutes nos pensées, et ces pensées sont les résultats des impressions faites dans le siège de notre entendement, par la perception de ces évènements. Lorsque par le secours des mots, nous exprimons et les sujets, et ce que nous pensons relativement à ces sujets, nous énonçons ce qu'on appèle des propositions. L'expression de la pensée relative à un sujet, s'appèle *attribut:* d'où il s'ensuit nécessairement que toute proposition doit contenir un sujet et un attribut. Il est bon d'observer que par le mot attribut, en fait de grammaire, on entend tout simplement ce que l'on dit relativement au sujet : et, par conséquent, qu'attribuer quelque chose à une personne ou à une chose quelconque, c'est dire quelque chose relativement à cette personne, ou à cette chose. D'après ce qui précède, il est évident que l'on a beaucoup trop raisonné sur la proposition, et qu'on l'a obscurcie, en l'enveloppant d'observations et de prétendues règles de logique. Mais la proposition considérée sous son point de vue grammatical et étymologique, *pro ponere, exposer*, est l'énonciation de ce que l'on rencontre ou découvre dans la nature. Aussi, suivant les principes de l'abbé Girard, range-t-on la proposition au nombre des phrases *détachées* et *expositives.* Girard ne parle pas *ex professo* de la proposition ; mais si l'on veut faire une distinction entre la proposition et la phrase, on peut dire que toute proposition est une phrase, mais que toute phrase n'est pas une proposition. Pour que la proposition conserve cette dénomination, il faut qu'elle ne dépasse pas les limites que lui prescrit l'origine que nous venons de lui assigner, autrement, sous un point de vue idéologique, elle perd cette dénomination pour prendre celle de phrase, qui est la seule sous laquelle la grammaire particulière, la considère.

4. De ce que nous venons de dire, il s'en suit que la proposition est l'élément primitif de tous nos discours : que les phrases impératives, les phrases interrogatives, et les phrases négatives ne sont pas des propositions, mais des transformations de propositions. Un seul exemple suffit pour prouver cette assertion. Voici une

proposition : *Vous vous promenez dans votre jardin :* Dites maintenant : *Promenez vous dans votre jardin : Vous promenez vous dans votre jardin ? Vous ne vous promenez pas dans votre jardin ;* et vous avez trois différentes phrases qui évidemment sont des transformations de la précédente proposition ; puisque rien n'est plus facile que de reconnaître, dans ces trois phrases, les différentes parties de cette proposition ; et que l'esprit ne saurait apprécier le sens de ces phrases s'il ne peut comprendre celui de la proposition.

5. La découverte de la division de la proposition en deux parties essentiellement distinctes, promet les plus heureux résultats, puisque cette évidente vérité tend à désabuser le public de l'erreur où l'avaient entrainé les écrivains de Port Royal, sur la nature du verbe et sur l'analyse de la proposition. En effet ces pieux solitaires, en analysant la proposition dont nous venons de nous occuper, *Dieu est bon,* la divisaient en trois parties, savoir, *Dieu,* le sujet, *bon,* l'attribut, et *est,* la liaison ou *copule,* qui, suivant eux, est proprement l'action de notre esprit qui *affirme* l'attribut du sujet. Il est facile de voir que cette doctrine exclut le verbe de l'attribut, puis qu'afin de toujours retrouver leur prétendue *copule,* ou affirmation dans le verbe *est,* et un adjecif pour *attribut,* ils prétendaient très bien expliquer une phrase, en substituant à une proposition, par exemple, *il chante,* cette autre, *Il est chantant :* absurdité et barbarisme encore pratiqués en France, et conséquemment en Canada.

Lancelot ne voyait un jugement que dans l'affirmation ou dans la négation de la proposition. Mais maintenant on est généralement d'accord qu'un jugement a lieu chaque fois que l'esprit rapprochant une idée d'une autre, décide qu'il y a, ou qu'il n'y a pas convenance entre elles. En sorte que dans une seule proposition il serait souvent fort difficile de compter touts les jugements qu'a faits l'esprit avant de se déterminer. L'emploi d'un seul mot suppose au moins un jugement : aussi Cuvier un des plus profonds génies de notre siècle, dit-il, dans son rapport sur les progrès des sciences naturelles, page 253 : " qui peut nier que l'homme qui lit, celui qui touche de l'orgue, celui qui fait des armes, ne se souviennent, ne voient, *ne jugent, et ne raisonnent à chaque contraction de muscles ?* Sans doute, c'est-là surtout que se montre la rapidité de la pensée. " Ainsi ce n'est pas ce jugement dont parle Lancelot qui caractérise la proposition, puisqu'il se manifeste également dans toutes les autres formes du discours, et qu'une seule proposition peut et doit contenir plusieurs jugements ; mais c'est tout simplement, comme on vient de le voir, *l'énonciation de ce qu'on rencontre ou découvre dans la nature.*

Division de l'attribut en quatre parties.

6. Si l'on demande à diviser l'attribut en différentes parties, dénommées de manière à caractériser leurs fonctions spéciales, nos nouveaux grammairiens nous répondent qu'ils n'osent entreprendre de faire de semblables distinctions. Sur cette question je ne citerai que la troisième édition de la Grammaire Générale, ou

résumé de toutes les grammaires françaises par M. Napoléon Landais, page 401, où il est dit que cette distinction n'est pas nécessaire pour l'intelligence des règles de la syntaxe. Notre grammairien croit cependant qu'il importe essentiellement de savoir distinguer, entre les différents compléments que peut avoir un verbe, celui qu'il appèle le complément immédiat. Je cite ici M. Landais par le seul motif de faire voir au lecteur, que, sous le point de vue grammatical, on n'est guère plus avancé en France qu'en Canada.

7. Je vais donc tâcher de suppléer au défaut de la grammaire de M. Landais, et de toutes les nouvelles grammaires publiées en France et prouver jusqu'à l'évidence, que si en France on eut pris la peine de consulter attentivement la grammaire de l'abbé Girard, nos nouveaux grammairiens français auraient trouvé le moyen de donner des dénominations spéciales, aux mots et aux groupes de mots, qui assistent le verbe à former l'attribut, lorsque ce dernier est composé. Quant à l'utilité de ces dénominations spéciales, on la trouvera dans les dix règles du régime constructif, ou des membres de la phrase, que nous donnons en notre nouvelle édition des analyses grammaticales.

8. Remarquons ici que la proposition étant ordinairement réputée du domaine de la logique, ou si on l'aime mieux, de livres décorés du titre de logique, on doit se transporter sur les champs de la grammaire, pour faire une division de l'attribut, laquelle semble avoir été hors de la portée des philosophes de l'antiquité, et même de la plupart des idéologues modernes. C'est d'après cette explication que je me permets de me servir des mots *proposition*, *phrase*, *membre de la phrase*, comme je le trouve convenable à mon sujet.

Le profond Girard qui en fait de grammaire ne prenait pour guides que la nature et l'usage, pose en principe que " *l'esprit humain comme copiste de la nature, imagine conformément aux manières dont celle-ci opère*, et que *c'est dans la forme de concevoir qu'il faut chercher et trouver celle de parler.* " C'est en suivant ces principes de notre incomparable grammairien que j'ai démontré la division de la proposition grammaticale, et c'est par le même moyen que je vais démontrer la division de l'attribut, lorsque ce dernier est composé.

9. Depuis plus de vingt siècles, les philosophes et les grammairiens ont considéré le verbe comme le mot par excellence; mais c'est Girard qui en a le plus clairement expliqué la nature et les fonctions. Lorsque ce grammairien considère le verbe en lui-même, il dit qu'il peint l'évènement: et lorsqu'il le considère employé dans une phrase à un de ses modes adaptifs, il s'appèle *attributif*, c'est à dire comme attribut, quand l'attribut est simple, et comme la principale partie de l'attribut lorsque cet attribut est composé. On peut aussi remarquer, qu'ordinairement le verbe se place à la tête de l'attribut.

10. Girard n'explique pas pourquoi, en ce cas, il donne à l'attribut une terminaison en *if*. C'est, sans doute, parce que les mots *infinitif*, *gérondif*, *subjonctif*, *nominatif*, *génitif*, *&c.*, frappent si souvent l'oreille quand on étudie le français et surtout

le latin, que de donner une semblable terminaison à une expression, semblait à notre auteur le revêtir d'une espèce d'uniforme de la grammaire, et par conséquent prévenir le lecteur que c'est une expression technique de l'art grammatical ! Ce que nous disons ici de l'*attributif*, s'applique au sujet de la proposition dont nous avons déjà parlé, et à touts les membres de la phrase, dont nous allons voir l'énumération.

11. L'abbé Girard compte sept *membres* ou parties *constructives* de la phrase, le *subjectif*, *l'attributif*, *l'objectif*, *le terminatif*, *le circonstanciel*, *le conjonctif* et *l'adjonctif*, que l'on peut considérer comme les grands types de l'expression de la pensée. Simplifions la question autant que possible. Le conjonctif ne fait pas partie de la proposition, puisqu'il se borne à lier les propositions quand le besoin de ce lien a lieu pour former la période. L'adjonctif, qui comprend l'apostrophe, l'interjection, et enfin tout ce qui exprime le mouvement d'âme, suivant Girard, n'est pas essentiel à la proposition; c'est un principe admis de toutes parts. Pour l'analyse de la proposition nous n'avons donc plus besoin que des cinq autres membres de la phrase, savoir, le *subjectif*, *l'attributif*, *l'objectif*, *le terminatif*, et *le circanstanciel*. Dans ce nombre des cinq espèces de membres de la phrase qui peuvent concourir à former la proposition, remarquons l'accord des premiers éléments de l'expression avec le nombre de nos sens, et avec celui des doigts de chacune de nos mains, lequel nous fournit le moyen le plus facile de calcul. D'après ce qui précède nous pouvons dire que nous connaissons le sujet ou *subjectif* de la proposition, ainsi que son *attributif*. Il ne nous reste donc plus qu'à expliquer *l'objectif*, le *terminatif*, et le *circonstanciel*. Voyons maintenant si nous pouvons trouver dans la nature, les bases de ces trois grands types de l'expression, qui assistent le verbe dans la formation de l'attribut.

12. Commençons par l'objectif. C'est, suivant Girard, ce qui est destiné à représenter ce que l'attributif a en vue, et par qui il est spécifié. Le Dictionnaire de Trévoux, au mot *objet*, contient le passage suivant : " L'objet est ce qui nous touche et nous émeut par sa présence ; ce qui est opposé à notre vue, ou qui frappe nos sens, ou qui se présente à notre imagination. . . . Les couleurs sont les objets de la vue, le son est l'objet de l'ouïe, la saveur du gout, l'odeur, de l'odorat, &c. Le vrai est l'objet de l'entendement, le bien est l'objet de la volonté." Ajoutons à cette citation ce que le Dictionnaire de l'Académie dit au mot *Actif*. " Actif en terme de grammaire se dit des verbes qui expriment une action dont l'objet immédiat est énoncé ou sous-entendu." Ainsi dans les phrases ou propositions suivantes : je vois *un homme*, nous écoutons *le murmure de la cascade*, ce courtier goûte bien le *vin*, il ne lui a pas touché *le bout du doigt* ; *un homme*, *le murmure de la cascade*, *le bout du doigt*, sont les objectifs des verbes auxquels ils se rapportent. Remarquons ici que le Père Buffier connaissait *l'objet* du verbe, que les grammaires anglaises connaissent depuis très longtemps, ce membre de la phrase, mais que depuis près d'un siècle, en France, on a cessé d'employer cette expression pour adopter celle de complément immédiat, de régime direct, de déterminatifs, &c. Ce que l'on doit considérer comme un pas rétro-

grade dans l'art grammatical. Puisque j'ai parlé des grammaires anglaises, qu'il me soit permis d'ajouter tout de suite, que celles de Lowth et de Murray, en traitant de la ponctuation, reconnaissent comme *adjoints* du verbe, l'objet le terme, et la circonstance de temps, de lieu, de manière, etc.

13. Girard dit que "ce qui doit marquer le but auquel aboutit l'attribution et celui duquel elle part, présente naturellement un *terme*, Cette fonction le fait nommer *terminatif*. Ce membre de la phrase n'est pas une simple supposition de notre auteur : c'est l'expression fidèle de ce qui se passe dans la nature : voici comment je le prouve. Le mouvement perpétuel de toutes les parties de l'univers, nous fait remarquer à chaque instant que tout mobile ou corps en mouvement a deux termes, celui d'où part le mobile, et celui où il tend. Les générations du règne animal, et du règne végétal, les motifs de nos actions, les conséquences que nous tirons de faits observés, produisent en nous les idées de causes et d'effets, en remontant même jusqu'à Dieu, la cause de toutes les causes. Toutes ces idées se rattachent à un des grands types de l'expression de la pensée, qui est celui du terme, soit que les mobiles soient matériels, comme les corps, ou intellectuels, comme les motifs. Plusieurs grammaires désignent ce membre de la phrase sous la dénomination de régime indirect, de complément, de déterminatif, en faisant la remarque qu'ils sont précédés d'une préposition.

14. Passons maintenant au circonstanciel, cette troisième et dernière partie constructive de la phrase, qui assiste le verbe à former l'attribut de la proposition. Voici comment Girard en expose la nature : "Tout ce qu'on emploie à exposer la manière, le temps, le lieu, et les diverses circonstances dont on assaisonne l'attribution, gardera le nom de *circonstanciel* ; puisque toutes ces choses y paraissent d'un air de circonstance." Il n'est pas besoin de dire que c'est l'adverbe et les expressions adverbiales qui sont le plus souvent chargés de rendre ce service au verbe. On trouve facilement la source naturelle de cette partie distincte de l'attribut. En effet, tout le monde sait bien que les évènements qui parviennent à notre connaissance, arrivent en un temps et en un lieu quelconque : nous savons aussi que pendant qu'un évènement se passe, il peut en arriver un autre qui y ait quelque rapport plus ou moins éloigné : ces notions forment un autre grand type de l'expression de la pensée, que l'esprit conçoit comme des circonstances qui accompagnent le verbe chargé de peindre l'évènement. Il serait d'autant plus inutile de s'étendre d'avantage sur cette matière, qu'en général nos anciennes méthodes ont des notions à peu près suffisantes sur l'adverbe et sur les expressions adverbiales.

15. On peut considérer ces grands types du langage comme des moules bien distincts où sont jetés nos idées, en quelque langue que nous nous exprimions. Cette opération de l'esprit se passe le plus souvent à notre insu : et quand bien même nous voudrions nous soustraire à l'observation des lois secrètes de la logique naturelle qui conduisent toutes nos opérations mentales, nous ne le pourrions pas ; tant il est vrai de dire que la faculté de penser et celle de parler sont les résultats de la suprême intelligence du Créateur.

16. Ceux qui voudront révoquer en doute la vérité de ces grands types du langage, ne doivent pas se contenter de faire des suppositions gratuites, comme on en trouve dans les vieilles méthodes, mais ils doivent remonter aux sources de nos connaissances grammaticales, qui sont la nature et l'usage, et nous prouver que l'on peut trouver d'autres éléments du discours que ceux que nous avons signalés. Mais les auteurs de ces vieilles méthodes semblent n'avoir pas assez bien compris que dans l'expression de la pensée, l'esprit a simultanément recours à deux opérations distinctes, savoir, la première qui emploie les parties constructives de la phrase pour en construire pour ainsi dire la charpente ; et la seconde qui emploie des parties du discours pour former ces parties constructives.

17. Pour corroborer ce que nous venons de dire sur la proposition et sur les sept grands types de l'expression, ajoutons que quand on connaît bien les membres ou parties coustructives de la phrase, on s'aperçoit souvent qu'ils en contiennent eux-mêmes, lorsqu'on en fait l'analyse énonciative : c'est à dire quand on les décompose, en expliquant chacune des parties du discours dont ces parties constructives sont formées. L'exemple suivant fera l'application pratique de la théorie que nous venons d'exposer : *Vous êtes trop jeune, pour penser à vous choisir un état, sans consulter vos parents.* Cette proposition a pour sujet *vous*, et pour attribut tout ce qui suit ce sujet, savoir, *êtes trop jeune, pour penser à vous choisir un état, sans consulter vos parents.* Voilà notre proposition divisée en deux parties. Examinons ces deux parties en les soumettant aux analyses grammaticales de Girard, tout en observant l'ordre de la division de la proposition. Suivant l'abbé Girard cette proposition est une phrase détachée, c'est à dire isolée, parce qu'elle ne fait pas partie d'une période; et expositive, parce que,sans doute, elle expose une chose telle qu'on la trouve dans la nature. *Vous*, le sujet de cette proposition, prend dans le système de Girard le nom de *subjectif*, pour les raisons que nous avons expliquées plus haut. Nos méthodes nouvelles sont silencieuses, et quelquefois insignifiantes et ridicules, sur la division de l'attribut. Nous allons donc soumettre aux analyses grammaticales de Girard l'attribut qui fait l'objet actuel de nos recherches. Cet attribut présente d'abord le verbe *êtes*, qui prend la dénomination d'attributif, pour les raisons que nous avons expliquées plus haut. L'attributif *êtes* a l'objectif trop jeune, le terminatif *pour penser à vous choisir un état*, et le circonstanciel, *sans consulter vos parents.*

18. Je laisse l'analyse constructive pour ne plus m'occuper que de l'analyse énonciative ; mais je n'entre dans les détails de celle-ci qu'autant qu'elle est utile à prouver ce que j'ai avancé plus haut, savoir, qu'en faisant l'analyse énonciative on découvre souvent que les parties constructives contiennent elles-mêmes des membres de la phrase. Commençons par le terminatif *pour penser à vous choisir un état.* Suivant Girard, *pour* est une des propositions *terminales*, qui servent à marquer un rapport qui fait que par leur propre sens, elles déterminent le complément à être le terme auquel, ou duquel part la chose avec laquelle ces prépositions le mettent en rapport. Dans le cas actuel, le complément

est exprimé par ces mots, *penser à vous choisir un état*, terme où tend l'attributif *êtes*, par le secours de la préposition *pour*, qui met le subjectif *vous*, en rapport avec le complément précité, *penser à vous choisir un état*.

19. Observons que dans ce terminatif, le verbe *penser*, quoiqu'au mode *infinitif*, a aussi pour *terminatif* le groupe de mots *à vous choisir un état*. Remarquons de plus, dans ce second *terminatif*, que quoiqu'il n'y ait pas de proposition formelle, le verbe *choisir* est suivi d'un objectif *un état*, et précédé d'un terminatif *vous* : car ici *vous* est censé précédé de la préposition terminale *pour*. Disons un mot sur notre circonstanciel, sans répéter ce que nous venons de voir sur la préposition en général. En ce cas, *sans* est une préposition séparative. Cette préposition a pour complément, *consulter vos parents*. Remarquons de plus que le verbe *consulter*, quoiqu'à l'infinitif, a l'objectif *vos parents*.

20. Nous avons vu que l'attribut exprime ce que l'on dit, et par conséquent, ce que l'on pense relativement au sujet. Observons d'abord que si l'on prend tout l'attribut précédent, et que l'on mette son attributif " êtes, " au mode indéfini " être, " on trouve, moyennant un très léger changement, une pensée ainsi exprimée, " être trop jeune pour penser à se choisir un état, sans consulter ses parents. " Cette pensée peut servir à faire des subjectifs, des objectifs, des terminatifs, etc. Exemple : " être trop jeune pour penser à se choisir un état, sans consulter ses parents." a souvent plus d'avantages que d'inconvénients pour des mineurs inexpérimentés. Cet exemple est une proposition dont le sujet comprend tout ce qui précède le verbe *a*, la tête de l'attribut. Exemple d'un objectif : il doit " être trop jeune pour etc. " Exemple d'un terminatif : il passe " pour être trop jeune etc. " Remarquons bien dans ces trois derniers exemples, que le verbe " être,, " quoiqu'emloyé à l'infinitif, a le même objectif, le même terminatif, et le même circonstanciel, qu'il a, lorsqu'il est employé à la seconde personne du pluriel, dans la proposition précédente, dont ces trois dernières sont en partie extraites. Observons encore que des membres de la phrase composés, sont souvent des espèces d'embryons de pensées, dont il est facile de former des attributs, en prenant la peine de leur trouver des subjectifs convenables. J'en donnerais bien des exemples, mais c'est un plaisir que je ne veux pas ravir au lecteur intelligent.

21. En voilà assez pour démontrer que, dans l'expression de la pensée, l'esprit ne procède que par propositions et par membres de la phrase, même dans les phrases impératives, dans les phrases interrogatives, et dans celles dont les attributifs sont négatifs, lesquelles ne sont évidemment que des transformations de la proposition. Après avoir mentionné les propositions je parle des membres de la phrase, parce que souvent l'on trouve des phrases où il n'y a pas de proposition exprimée formellement, mais seulement des membres de la phrase, et aussi des membres de ces espèces de phrases dont nous venons de parler qui ne sont point des propositions. Constatons ceci par des exemples : " A moi, camarades. " C'est une phrase, implicite et impérative : implicite, c'est à dire dont quelqu'un des membres essentiels est omis, et impérative ou

proposition transformée en commandement. Cette phrase que nous examinons n'a ni subjectif, ni attributif, les deux membres essentiels de la phrase, mais seulement un terminatif "à moi," et un adjonctif, "camarades," qui, comme nous l'avons vu, ne fait pas partie de la proposition. Cette phrase donc ne contient pas une proposition formellement exprimée, mais seulement deux membres de phrase. Il en faut dire autant de cette autre phrase interrogative : "pourquoi se fier à des témoignages trompeurs ?" laquelle n'a ni subjectif, ni attributif, mais seulement un terminatif, "pourquoi," un objectif, "se fier," et un autre terminatif, "à des témoignages trompeurs." Dans touts les cas il est donc vrai de dire que la proposition est l'élément primitif de tout discours, ou la première expression de la pensée. S'il est vrai que touts nos discours ne sont formés que de propositions ou de membres de phrases, il est donc également vrai qu'en analysant les phrases on peut donner à touts les membres qui les composent des dénominations spéciales tirées de la nature des choses, et des services qu'ils rendent dans la phrase, d'après le système de l'abbé Girard.

22. D'après ce que nous venons de dire, il est facile de s'apercevoir que la seule difficulté pratique, que ceux qui tiennent aux anciennes méthodes, auraient à rencontrer dans l'adoption de notre analyse de l'attribut de la proposition, et même de toutes les espèces de phrases, se réduit à savoir distinguer "l'objectif" du "terminatif :" car les anciennes méthodes, comme nous venons de le dire, ont des notions à peu près suffisantes sur le circonstanciel, ainsi que sur d'autres parties de l'art grammatical. Si cependant les notions que nous avons exposées en traitant de l'objectif et du terminatif, ne paraisssent pas assez clairres, on peut ajouter pour ceux qui possèdent les premiers éléments du latin, que l'objectif répond, jusqu'à un certain point, à l'accusatif des Latins ; que le terminatif, quant au but où tend l'attributif, répond à peu près à leur datif ; et quant au but d'où part l'attributif, à peu près à leur ablatif : je dis à peu près, parce qu'avec les principes de Girard, l'on suit toujours le fil grammatical de la pensée, au lieu qu'avec les anciennes méthodes, on ne s'attache guère qu'au matériel des mots.

Absurdités des grammaires vulgaires.

23. Pour continuer à applanir les difficultés qui empèchent tant d'estimables instituteurs d'adopter les principes de l'abbé Girard, signalons en peu de mots les erreurs où l'on peut tomber, quand on ne considère que le matériel des mots, sans égard à leurs fonctions dans le discours comme signes de la pensée : car les mots ne sont que les serviteurs et les messagers de la pensée. C'est à cette fausse méthode que nous devons les "modificatifs," les "régimes," les "compléments," et les "déterminatifs" d'un mot, avec lesquels on croit expliquer tout, mais avec lesquels on n'explique rien. Ces expressions vagues et également applicables à presque touts les mots, doivent nécessairement fausser l'esprit des enfants en les habituant à adopter comme explications, des termes vides de sens. Il est pourtant facile d'éviter ces erreurs des vieilles routines : car comme nous venons de le démontrer, l'esprit, dans

l'expression de la pensée, ne procédant que par phrases ou par membres de phrase, il s'ensuit indubitablement que tout mot employé dans le discours, ne peut être qu'une phrase, qu'un membre de phrase, ou qu'une portion d'un membre de phrase, auquel on peut donner une qualification technique d'après le rôle aisément reconnaissable qu'il y joue. Ainsi toutes ces dénominations impropres qui comme une série de vaines hypothèses ont été successivement adoptées par nos méthodes vulgaires, pour expliquer diverses fonctions de mots employés dans le discours, ne sont que des demis-aperçus trompeurs, qui ont assez de spécieux pour induire en erreur des esprits superficiels, mais qui sont trop hors du vrai pour les éclairer : ce ne sont que les premiers vagissements ou bégaiements de l'enfance de l'art. On dirait vraiment que les vérités grammaticales ne peuvent se faire jour, qu'en passant au travers de mille absurdités.

24. De touts les éloges qui ont été faits sur le mérite des ouvrages de l'abbé Girard, je me bornerai à citer celui que Beauzée a fait à la page XXVII de la préface placée au commencement du second volume des Synonymes Français. (Paris 1769). "Le livre des synonymes est plein d'agréments et de finesses, a le mérite touchant de la variété, et le mérite plus touchant encore de ne point occuper, d'être à la portée de touts les esprits, et de convenir à toutes les heures. Celui des "Principes" est un système suivi, qui a beaucoup couté à l'auteur, et qui exige du lecteur une grande contention d'esprit et des lumières déjà acquises. Le premier a été applaudi universellement, parce qu'il a plû à tout le monde ; le second n'a été approuvé que des maîtres de l'art et des savants, parce que "le reste n'était pas en état d'en sentir le prix :" mais touts deux ont eu l'avantage décisif d'être contrefaits dans toute l'Europe." Je veux bien croire que Beauzée a été très sincère en faisant cet éloge. Mais il exagérait la difficulté de comprendre la grammaire de Girard ; puisque j'ai réduit en un tableau synoptique, les principes des analyses grammaticales ; et que les élèves, c'est à dire des enfants de huit, neuf, à douze ans, n'ont besoin, pour les pratiquer, avec la plus grande facilité, que d'apprendre par cœur trente-six réponses, à autant de questions, avec en outre les conjugaisons de quatre des principaux verbes. J'ai à plusieurs reprises essayé de faire l'analyse de la phrase d'après les principes des Grammaires de Restaut, de Buffier, de Wailly, de Lhomond, de Le Tellier, de Lequin, de celle dite des Frères, &c. ; mais je n'ai jamais pu réussir à faire quelque chose de satisfaisant ; parce que, toutes ces prétendues grammaires, ne nous donnent aucune idée correcte, ni de la proposition, ni du verbe, ni des parties constructives de la phrase, autrement dites logiques ; ni des différentes espèces de phrases ; et qu'enfin ces grammaires tombent toutes dans cette déplorable catégorie, de l'épigraphe de M. Roussel-De-Bréville, en tête de son "Essai sur les" convenances grammaticales, dans laquelle il est dit que "l'on ne trouve dans la plupart des livres élémentaires de grammaire nulle clarté, nulle vérité, nul choix, nulle intelligence, nul jugement." Au lieu que, suivant l'avis des plus savants, Girard étant celui qui a le mieux connu le mécanisme du langage, il s'ensuit naturellement

qu'il est aussi celui dont les principes offrent les meilleurs moyens de faire correctement les analyses de la phrase : cette partie de l'enseignement dont tout le monde reconnait maintenant la grande importance.

25. Je prie le lecteur d'être bien persuadé que la théorie des principes fondamentaux de grammaire que je donne ici, n'est que pour mettre à même d'en juger, les savants, les instituteurs d'une capacité distinguée, et touts les amateurs éclairés de l'éducation, et non pour les élèves, qui, suivant ma méthode, n'ont besoin que de faire, à mes tableaux synoptiques et analytiques de la construction, l'application de trente six réponses, à autant de questions, qu'ils savent bien par cœur. A ce sujet, je citerai l'opinion du célèbre Duclos, secrétaire de l'Académie Française, qui en terminant ses observations critiques sur la Grammaire de Port-Royal, s'exprime ainsi : " Une Grammaire Générale, et même les grammaires particulières ne peuvent guère servir qu'à des maîtres qui savent déjà les langues. A l'égard des disciples, je rappelerai, en finissant, ce que j'ai dit dans une de mes remarques : " Peu de règles, et beaucoup d'usage, c'est la clé des langues et des arts. " Peut-être y viendra-t-on quand la raison aura proscrit les vieilles routines, qu'on a la bonté de regarder comme des méthodes d'instruction. "

26. A présent que j'ai démontré quels sont les vrais éléments du langage tels qu'ils existent réellement dans la nature des choses, j'ai certainement le droit de conclure que toute méthode grammaticale qui n'a pas ces éléments pour base, ne saurait offrir aux étudiants un moyen d'analyser correctement la phrase. En effet les analyses grammaticales, en dernier résultat, n'étant que la décomposition de la phrase en ses éléments réels et positifs, il s'ensuit que toute méthode grammaticale qui n'enseigne pas en quoi consiste ces éléments, ne saurait jamais apprendre à les reconnaître dans le discours. Dans le fait nos anciennes méthodes n'ont que des demis-apperçus trompeurs des deux analyses grammaticales, comme nous l'avons constaté ; et même poussent l'absurdité jusqu'au point de leur donner des dénominations si vagues et si insignifiantes, que dès le premier abord elles décèlent l'incapacité de leurs auteurs. Tout homme qui s'est occupé de la grammaire, doit s'être apperçu que dans l'expression de la pensée, l'esprit fait simultanément deux opérations, l'une qui tend, pour ainsi dire, à construire la charpente de la phrase par l'emploi de ses membres, et l'autre qui emploie plus ou moins de mots pour former ces membres, ainsi que nous venons de le voir plus haut, et ainsi que nos analyses grammaticales le démontrent avec beaucoup plus de détails. N'est-il pas absurde de vouloir distinguer cette première opération de l'esprit par le terme de " logique, " quand il est évident que toute branche de la grammaire appartient à cette partie de l'idéologie que l'on appèle logique ? et n'est-il pas également absurde de vouloir distinguer la seconde opération précitée, par le terme de " grammaticale, " quand il est évident que toute opération en fait de grammaire est pareillement et indubitablement grammaticale ; et comme si cette seconde opération grammaticale ne nécessitait pas autant l'exercice du jugement ou

de la logique naturelle, que la première ? Une observation qui doit enfin faire ouvrir les yeux du public sur les imperfections des grammaires vulgaires, c'est qu'elles semblent résulter des premiers apperçus d'individus qui commençant à vouloir sortir de l'état de barbarie, qui a si longtemps couvert le monde de ses réseaux ténébreux, adoptent comme vraies les premières observations superficielles qu'ils font, et ensuite s'y attachent comme à des vérités éternelles et immuables. Mais le siècle où nous vivons n'admet plus une logique semblable.

27. Je ne me dissimule pas que les vérités que je viens de démontrer, doivent rencontrer de graves oppositions. Je connais les adversaires de ma nouvelle méthode : ce sont quelques personnes imbues de vieux préjugés divergents, auxquelles il est aussi impossible de parler intelligiblement, comme dit Hobbes, que d'écrire lisiblement sur un papier déjà brouillé d'écriture : sans compter d'anciennes rancunes, des spéculations mercantiles, et des rivalités de gens de l'art. On sait d'ailleurs qu'en tout temps et en tout pays la science grammaticale a toujours été la dernière à se perfectionner. En dépit donc de toute espèce de contrariété, j'ai foi dans la vérité : il est vrai que sa lumière commence ordinairement par blesser les vues faibles ; mais tôt ou tard elle finit par triompher.

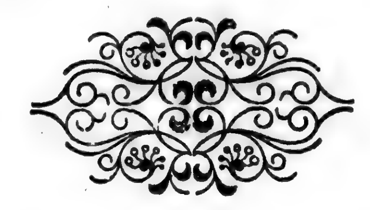


TABLE DES MATIERES.

Principales fautes d'impressions à corriger.

Pages.	lignes.	fautes.	corrections.
27	36	15	5
29	4	nature :	nature,
30	1	servent	servant.
	34	la négative	l'interrogative.
45	31	peuve	peuvent.
46	29	vai	vais
47	33	Lantithèse	L'antithèse.
49	29	en disant	et en disant.
51	27	peut	pourra.
54	39	enfila de	enfilade.

N °
maire
Rép
de co
ment
2. I
R.
secour
3. I
R. (
des son
des sig
4. D
sidérés
, R. I
sont co
5. D
dérés c
R.
nomme
l'article,
verbe, l'
conjonct
6. D.
de chacu

CHAPITRE I.

Notions Préliminaires.

N° 1. *Demande.* Qu'est-ce que la grammaire française ?

Réponse. La grammaire française est l'art de comprendre, de parler, et d'écrire correctement le français.

2. D. Qu'est-ce que parler ?

R. Parler c'est manifester sa pensée par le secours des mots.

3. D. Comment peut-on considérer les mots ?

R. On peut considérer les mots ou comme des sons qui frappent nos oreilles, ou comme des signes de nos pensées.

4. D. De quoi sont composés les mots considérés comme des sons ?

R. Les mots considérés comme des sons, sont composés de lettres et de syllabes.

5. D. Comment divise-t-on les mots considérés comme des signes de nos pensées ?

R. On les divise en dix espèces que l'on nomme parties du discours ou d'oraison, savoir, l'article, le substantif, le pronom, l'adjectif, le verbe, l'adverbe, le nombre, la préposition, la conjonction, et la particule.

6. D. Donnez-moi une définition succincte de chacune des parties du discours.

R. L'article annonce la chose, le substantif la nomme, le pronom la rappèle, l'adjectif la qualifie, le verbe peint l'évènement, l'adverbe modifie, le nombre calcule, la préposition exprime les rapports entre les choses, la conjonction lie les parties du discours, et la particule exprime les affections de l'âme.

CHAPITRE II.

De l'Article.

7. D. Donnez-moi une définition plus developpée de l'article.

R. L'article est une espèce de mots destinés à annoncer et à particulariser la chose avant qu'on la nomme.

8. D. Quel est le mot que l'on appèle article dans la grammaire française?

R. Il n'y a, à proprement parler, qu'un seul article dans la grammaire française, c'est le mot *le*. On dit *le* pour le singulier masculin, *la* pour le singulier féminin, et *les* pour le pluriel des deux genres.

D. 9. Que considère-t-on dans l'article?

R. Dans l'article on considère le genre, le nombre, l'élision, et la syncope.

10. D. Qu'entendez-vous par *genre*, dans la grammaire française?

R. Il y a deux genres, dans la grammaire française, le masculin et le féminin. On dit qu'un mot est du genre masculin, si la chose

qu'il exprime est du sexe masculin, ou si l'usage le considère comme tel ; on dit qu'un mot est du genre féminin si la chose qu'il exprime est du sexe féminin, ou si l'usage le considère comme tel. Exemples, *le père*, *la mère*, *le papier*, *la plume*.

11. D. Qu'entendez-vous par le nombre, dans la grammaire française ?

R. Il y a deux nombres dans la grammaire française, le singulier et le pluriel. On dit qu'un mot est au singulier quand il ne comprend qu'une seule chose, et qu'il est au pluriel quand il en comprend plusieurs. Ex. *le père*, *la mère*, *les pères*, *les mères*.

12. D. Qu'est-ce que l'élision de l'article ?

R. Quand l'article *le*, ou *la*, précède un mot qui commence par une voyelle ou par une *h* non aspirée, on en retranche la voyelle finale, c'est ce qu'on nomme *élision*. Ex. *l'océan*, *l'âme*, *l'honneur*, *l'humeur*.

13. D. Qu'est-ce que la syncope de l'article ?

R. Quand l'article se combine avec le mot *à* ou avec le mot *de*, il forme ceux de *au*, de *aux*, de *du*, ou de *des* : il est alors dans son état composé ou de contraction que l'on appèle *syncope* : Ex. Parlez *au* monde, *aux* pères, *aux* mères, *du* travail, *des* récompenses, c'est comme si l'on disait, parlez *à le* monde, *à les* pères, *à les* mères, *de le* travail, *de les* récompenses. Observons que cette dernière manière de parler est contre l'usage. Mais si l'on place le mot *tout* entre l'article et *à* ou *de*, alors l'article

reprend son état naturel. Ex. Parlez *à tout le* monde, *à touts les* pères, *à toutes les* mères, *de tout le* travail, *de toutes les* récompenses.

14 D. Dans quel cas la syncope a-t-elle lieu ?

R. La syncope n'a lieu que dans le cas où l'article ne s'élide pas. Ex. Rendez vos hommages *au* saint homme, *aux* hommes saints.

CHAPITRE III.

CONJUGAISON DES QUATRE PRINCIPAUX VERBES.

Conjugaison du verbe AVOIR, *premier auxiliaire.*

MODES ADAPTIFS.

Infinitif,	présent,	avoir,
	prétérit,	avoir eu,
Gérondif,	présent,	ayant,
	prétérit,	ayant eu,
Participe,		eu.

MODES INDEFINIS

Indicatif.	Présent absolu.	1 personne du singulier,	j'ai,
		2 pers. s.	tu as,
		3 pers. s.	il a,
		1 personne du pluriel,	nous avons,
		2 pers. pl.	vous avez,
		3 pers. pl.	ils ont.
	Présent relatif.	1 pers. s.	j'avais,
		2 pers. s.	tu avais,
		3 pers. s.	il avait,
		1 pers. pl.	nous avions,
		2 pers. pl.	vous aviez,
		3 pers. pl.	ils avaient.

Indicatif.	Prétérit absolu.	1 pers. s.	j'ai eu,
		2 pers. s.	tu as eu,
		3 pers. s.	il a eu,
		1 pers. pl.	nous avons eu,
		2 pers. pl.	vous avez eu,
		3 pers. pl.	ils ont eu.
	Prétérit relatif.	1 pers. s.	j'avais eu,
		2 pers. s.	tu avais eu,
		3 pers. s.	il avait eu,
		1 pers. pl.	nous avions eu,
		2 pers. pl.	vous aviez en,
		3 pers. pl.	ils avaient eu.
	Aoriste absolu.	1 pers. s.	j'eus,
		2 pers. s.	tu eus,
		3 pers. s.	il eut,
		1 pers. pl.	nous eumes,
		2 pers. pl.	vous eutes,
		3 pers. pl.	ils eurent.
	Aoriste relatif.	1 pers. s.	j'eus eu,
		2 pers. s.	tu eus eu,
		3 pers. s.	il eut eu,
		1 pers. pl.	nous eumès eu,
		2 pers. pl.	vous eutes eu,
		3 pers. pi.	eurent eu.
	Futur absolu.	1 pers. s.	j'aurai,
		2 pers. s.	tu auras,
		3 pers. s.	il aura,
		1 pers. pl.	nous aurons,
		2 pers. pl.	vous aurez,
		3 pers. pl.	ils auront.
	Futur relatif.	1 pers. s.	j'aurai eu,
		2 pers. s.	tu auras eu,
		3 pers. s.	il aura eu,
		1 pers. pl.	nous aurons eu,
		2 pers. pl.	vous aurez eu,
		3 pers. pl.	ils auront eu.
Suppositif.	Présent.	1 pers. s.	j'aurais,
		2 pers. s.	tu aurais,
		3 pers. s.	il aurait,
		1 pers. pl.	nous aurions,
		2 pers. pl.	vous auriez,
		3 pers. pl.	ils auraient.

Suppositif.	**Prétérit.**	1 pers.	s.	**j'aurais eu,**
		2 pers.	s.	**tu aurais eu,**
		3 pers.	s.	**il aurait eu,**
		1 pers.	pl.	**nous aurions eu,**
		2 pers.	pl.	**vous auriez eu,**
		3 pers.	pl.	**ils auraient eu.**
Subjonctif,	**Présent absolu.**	1 pers.	s.	***que* j'aie,**
		2 pers.	s.	***que* tu aies,**
		3 pers.	s.	***qu'*il ait,**
		1 pers.	pl.	***que* nous ayons,**
		2 pers.	pl.	***que* vous ayez,**
		3 pers.	pl.	***qu'*ils aient.**
	Présent relatif.	1 pers.	s.	***que* j'eusse,**
		2 pers.	s.	***que* tu eusses,**
		3 pers.	s.	***qu'*il eut,**
		1 pers.	pl.	***que* nous eussions,**
		2 pers.	pl.	***que* vous eussiez,**
		3 pers.	pl.	***qu'*ils eussent.**
	Prétérit absolu.	1 pers.	s.	***que* j'aie eu,**
		2 pers.	s.	***que* tu aies eu,**
		3 pers.	s.	***qu'*il ait eu,**
		1 pers.	pl.	***que* nous ayons eu,**
		2 pers.	pl.	***que* vous ayez eu,**
		3 pers.	pl.	***qu'*ils aient eu.**
	Prétérit relatif.	1 pers.	s.	***que* j'eusse eu,**
		2 pers.	s.	***que* tu eusses eu,**
		3 pers.	s.	***qu'*il eut eu,**
		1 pers.	pl.	***que* nous eussions eu,**
		2 pers.	pl.	***que* vous eussiez eu,**
		3 pers.	pl.	***qu'*ils eussent eu.**
Impératif.	**Présent ou Futur.**	2 pers.	s.	**aie,**
		3 pers.	s.	***qu'*il ait,**
		1 pers.	pl.	**ayons,**
		2 pers.	pl.	**ayez,**
		3 pers.	pl.	***qu'*ils aient.**

Conjugaison du verbe ÊTRE, *second auxiliaire, dit communément verbe substantif.*

MODES INDEFINIS.

Infinitif,	présent,	être,
	prétérit,	avoir été.
Gérondif,	présent,	étant,
	prétérit,	ayant été.
Participe,		été.

MODES ADAPTIFS.

Indicatif.	Présent absolu.	1 pers. s.	je suis,
		2 pers. s.	tu es,
		3 pers. s.	il est,
		1 pers. pl.	nous sommes,
		2 pers. pl.	vous êtes,
		3 pers. pl.	ils sont.
	Présent relatif.	1 pers. s.	j'étais,
		2 pers. s.	tu étais,
		3 pers. s.	il était,
		1 pers. pl.	nous étions,
		2 pers. pl.	vous étiez,
		3 pers. pl.	ils étaient.
	Prétérit absolu.	1 pers. s.	j'ai été,
		2 pers. s.	tu as été,
		3 pers. s.	il a été,
		1 pers. pl.	nous avons été,
		2 pers. pl.	vous avez été,
		3 pers. pl.	ils ont été.
	Prétérit relatif.	1 pers. s.	j'avais été,
		2 pers. s.	tu avais été,
		3 pers. s.	il avait été,
		1 pers. pl.	nous avions été,
		2 pers. pl.	vous aviez été,
		3 pers. pl.	ils avaient été.
	Aoriste absolu.	1 pers. s.	je fus,
		2 pers. s.	tu fus,
		3 pers. s.	il fut,
		1 pers. pl.	nous fumes,
		2 pers. pl.	vous futes,
		3 pers. pl.	ils furent.

Indicatif.	Aoriste relatif.	1 pers. s.	j'eus été,
		2 pers. s.	tu eus été,
		3 pers. s.	il eut été,
		1 pers. pl.	nous eumes été,
		2 pers. pl.	vous eutes été,
		3 pers. pl.	ils eurent été.
	Futur absolu.	1 pers. s.	je serai,
		2 pers. s.	tu seras,
		3 pers. s.	il sera,
		1 pers. pl.	nous serons,
		2 pers. pl.	vous serez,
		3 pers. pl.	ils seront.
	Futur relatif.	1 pers. s.	j'aurai été,
		2 pers. s.	tu auras été,
		3 pers. s.	il aura été,
		1 pers. pl.	nous aurons été,
		2 pers. pl.	vous aurez été,
		3 pers. pl.	ils auront été.
uppositif.	Présent.	1 pers. s.	je serais,
		2 pers. s.	tu serais,
		3 pers. s.	il serait,
		1 pers. pl.	nous serions,
		2 pers. pl.	vous seriez,
		3 pers. pl.	ils seraient.
	Prétérit.	1 pers. s.	j'aurais été,
		2 pers. s.	tu aurais été,
		3 pers. s.	il aurait été,
		1 pers. pl.	nous aurions été,
		2 pers. pl.	vous auriez été,
		3 pers. pl.	ils auraient été.
Subjonctif.	Présent absolu.	1 pers. s.	*que* je sois,
		2 pers. s.	*que* tu sois,
		3 pers. s.	*qu'*il soit,
		1 pers. pl.	*que* nous soyons,
		2 pers. pl.	*que* vous soyez,
		3 pers. pl.	*qu'*ils soient.
	Présent relatif.	1 pers. s.	*que* je fusse,
		2 pers. s.	*que* tu fusses,
		3 pers. s.	*qu'*il fut,
		1 pers. pl.	*que* nous fussions,
		2 pers. pl.	*que* vous fussiez,
		3 pers. pl.	*qu'*ils fussent.

Subjonctif.	Prétérit absolu.	1 pers. s.	*que* j'aie été
		2 pers. s.	*que* tu aies é
		3 pers. s.	*qu*'il ait été,
		1 pers. pl.	*que* nous ayons été,
		2 pers. pl.	*que* vous ayez été,
		3 pers. pl.	*qu*'ils aient été.
	Prétérit relatif.	1 pers. s.	*que* j'eusse été,
		2 pers. s.	*que* tu eusses été,
		3 pers. s.	*qu*'il eut été,
		1 pers. pl.	*que* nous eussions, été,
		2 pers. pl.	*que* vons eussiez été,
		3 pers. pl.	*qu*'ils eussent été.
Impératif.	Présent ou Futur.	2 pers. s.	sois,
		3 pers. s.	*qu*'il soit,
		1 pers. pl.	soyons,
		2 pers. pl.	soyez,
		3 pers. pl.	*qu*'ils soient.

PREMIERE CONJUGAISON EN ER.

Conjugaison active.—Conjugaison réciproque.

MODES INDEFINIS.

INFINITIF.

Prés.	donner.	se moquer.
Prét.	avoir donné.	s'être moqué.

GERONDIF.

Prés.	donnant.	se moquant.
Prét.	ayant donné	s'étant moqué.

PARTICIPE.

donné.	moqué.

MODES ADAPTIFS.

INDICATIF.

Prés. abs.	je donn*e*,	je me moqu*e*,
	tu donn*es*,	tu te moqu*es*,
	il donn*e*,	il se moqu*e*,
	nous donn*ons*,	nous nous moqu*ons*,
	vous donn*ez*,	vons vous moqu*ez*,
	ils donn*ent*.	ils se moqu*ent*.

Prés. rel.	je donn*ais*,	je me moqu*ais*,
	tu donn*ais*,	tu te moqu*ais*,
	il donn*ait*,	il se moqu*ait*,
	nous donn*ions*,	nous nous moqu*ions*,
	vous donn*iez*,	vous vous moqu*iez*,
	ils donn*aient*.	il se moqu*aient*.
Prét. abs.	j'ai donn*é*,	je me suis moqu*é*,
	tu as donn*é*	tu t'es moqu*é*,
	il a donn*é*,	il s'est moqu*é*,
	nous avons donn*é*,	nous nous sommes moqu*és*,
	vous avez donn*é*,	vous vous êtes moqu*és*,
	ils ont donn*é*.	ils se sont moqu*és*,
Prét. rel.	j'avais donn*é*,	je m'étais moqu*é*,
	tu avais donn*é*,	tu t'étais moqu*é*,
	il avait donn*é*,	il s'était moqu*é*,
	nons avions donn*é*,	nous nous étions moqu*és*,
	vous aviez donn*é*,	vous vous étiez moqu*és*,
	ils avaient donn*é*.	ils s'étaient moqu*és*.
Aor. abs.	je donn*ai*,	je me moqu*ai*,
	tu donn*as*,	tu te moqu*as*,
	il donn*a*,	il se moqu*a*,
	nous donn*ames*,	nous nons moqu*ames*,
	vous donn*ates*,	vous vous moqu*ates*,
	ils donn*èrenl*.	il se moqu*èrent*.
Aor. rel.	j'eus donn*é*,	je me fus moqu*é*,
	tu eus donn*é*,	tu te fus moqu*é*,
	il eut donn*é*,	il se fut moqu*é*,
	nous eumes donn*é*,	nous nous fumes moqu*és*,
	vous eutes donn*é*,	vous vous futes moqu*és*,
	ils eurent donn*é*,	ils se furent moqu*és*.
Futur abs.	je donner*ai*,	je me moquer*ai*,
	tu donner*as*,	tu te moquer*as*,
	il donner*a*,	il se moquer*a*,
	nous donner*ons*,	nous nous moquer*ons*,
	vous donner*ez*,	vous vous moquer*ez*,
	ils donner*ont*.	il se moquer*ont*.
Futur rel.	j'aurai donn*é*.	je me serai moqu*é*,
	tu auras donn*és*,	tu te seras moqu*é*,
	il aura donn*é*,	il se sera moqu*é*,
	nous aurons donn*é*,	nous nous serons moqu*és*,
	vous aurez donn*é*,	vous vous serez moqu*és*,
	ils auron donn*é*.	ils se seront moqu*és*.

SUPPOSITIF.

Prés.	je donnerais,	je me moquerais,
	tu donnerais,	tu te moquerais,
	il donnerait,	il se moquerait,
	nous donnerions,	nous nous moquerions
	vous donneriez,	vous vous moqueriez,
	ils donneraient.	ils se moqueraient.
Prét.	j'aurais donné,	je me serais moqué,
	tu aurais donné,	tu te serais moqué
	il aurait donné,	il se serait moqué,
	nous aurions donné,	nous nous serions moqués,
	vous auriez donné,	vous vous seriez moqués,
	ils auraient donné.	ils se seraient moqués.

SUBJONCTIF.

Prés. abs.	que je donne,	que je me moque,
	que tu donnes,	que tu te moques,
	qu'il donne,	qu'il se moque,
	que nous donnions,	que nous nous moquions,
	que vous donniez,	que vous vous moquiez,
	qu'ils donnent.	qu'ils se moquent.
Prés. rel.	que je donnasse,	que je me moquasse,
	que tu donnasses,	que tu te moquasses,
	qu'il donnât,	qu'il se moquât,
	que nous donnassions,	que nous nous moquassions,
	que vous donnassiez,	que vous vous moquassiez,
	qu'ils donnassent.	qu'ils se moquassent.
Prét. abs.	que j'aie donné,	que je me sois moqué,
	que tu aies donné,	que tu te sois moqué,
	qu'il ait donné,	qu'il se soit moqué.
	que nons ayons donné,	que nous nous soyons moqués,
	que vous ayez donné,	que vous vous soyez moqués,
	qu'ils aient donné.	qu'ils se soient moqués,
Prét. rel.	que j'eusse donné,	que je me fusse moqué,
	que tu eusses donné,	que tu te fusses moqué,
	qu'il eut donné,	qu'il se fut moqué,
	que nous eussions donné,	que nous nous fussions moqués,
	que vous eussiez donné,	que vous vous fussiez moqués.
	qu'ils eussent donné.	qu'ils se fussent moqués.

IMPERATIF.

Prés.	donne,	moque-toi,
ou	qu'il donne,	qu'il se moque,
Futur.	donnons,	moquons-nous,
	donnez	moquez-vous,
	qu'ils donnent.	qu'ils se moquent.

Observation pour l'Instituteur.

Quand les élèves savent bien distinguer les parties d'oraison, et répéter imperturbablement les conjugaisons précédentes, l'instituteurs peut commencer à leur faire apprendre par cœur les notions suivantes sur le régime et sur les parties constructives de la phrase, lesquelles sont contenues dans les réponses aux vingt-deux questions numérotées qui suivent.

CHAPITRE IV.

Notions générales sur le régime et sur les parties constructives de la phrase.

15. D. Qu'est-ce que le régime en fait de grammaire ?

R. Le régime en fait de grammaire est la manière de joindre les mots pour en construire la phrase.

16. D. Qu'est-ce que la phrase ?

R. La phrase est un assemblage de mots qui concourent à exprimer un sens ou une proposition.

17. D. Comment peut-on diviser la phrase en la considérant par le sens qu'elle présente à l'esprit?

R. La phrase considérée par le sens qu'elle présente à l'esprit peut être composée de sept parties différentes que l'on appèle parties constructives ou membres de la phrase, savoir: *le subjectif*, *l'attributif*, *l'objectif*, *le terminatif*, *le circonstanciel*, *le conjonctif*, et *l'adjonctif*.

18. D. Qu'est-ce que le subjectif?

R. I. Le subjectif est tout ce qui sert à exprimer la personne ou la chose à laquelle on attribue un évènement, ou, en d'autres termes, quelque manière d'être ou d'agir.

19. D. Qu'est-ce que l'attributif?

R. II. L'attributif est tout ce qui sert à exprimer l'application que l'on fait au subjectif de quelque évènement, ou, en d'autres termes, de quelque manière d'être ou d'agir.

20. D. Qu'est-ce que l'objectif?

R. III. L'objectif est tout ce qui sert à exprimer ce que l'attributif a particulièrement en vue.

21. D. Qu'est-ce que le terminatif?

R. IV. Le terminatif est tout ce qui sert à exprimer le but auquel aboutit l'attributif, ou celui d'où il part.

22. D. Qu'est-ce que le circonstanciel?

R. V. Le circonstanciel est tout ce qui sert à exprimer la manière, le temps, le lieu, et les diverses circonstances qui accompagnent l'attributif.

23 .D. Qu'est-ce que le conjonctif?

R. VI. Le conjonctif est tout ce qui sert à faire un enchainement de sens.

24. D. Qu'est-ce que l'adjonctif?

R. VII. L'adjonctif est tout ce qui sert à exprimer un mouvement d'âme ou à appuyer sur la chose dont on parle.

Des deux régimes de la phrase.

25. D. Comment divisez-vous le régime de la phrase?

R. Il y a deux régimes de la phrase, le constructif et l'énonciatif.

26. D. Qu'est-ce que le régime constructif?

R. Le régime constructif est celui qui tend à la structure de la phrase par l'emploi des parties constructives.

27 D. Qu'est-ce que le régime énonciatif?

R. Le régime énonciatif est celui qui tend à la structure de la phrase par l'emploi des parties du discours pour former les parties constructives de la phrase. Il indique la place et la forme qu'on doit y donner aux mots, et constitue par conséquent cette partie de la grammaire que l'on nomme la syntaxe.

Des deux analyses de la phrase.

28. D. De combien de manières peut-on analyser la phrase?

R. Il y a deux analyses de la phrase, la constructive et l'énonciative.

20. D. Qu'est-ce que l'analyse constructive be la phrase

R. L'analyse constructive de la phrase, que quelques grammairiens appèlent logique, est celle qui décompose la phrase en expliquant chacune des parties constructives qui la composent.

30. D. Qu'est-ce que l'analyse énonciative ?

R. L'analyse énonciative, que quelques grammairiens appèlent grammaticale, est celle qui décompose la phrase en expliquant chacune des parties du discours qui en composent les parties constructives.

31. D. Quelle est la première chose que l'on doit faire lorsque l'on veut analyser un passage?

R. On commence par en compter les sens, c'est-à-dire les phrases et les parties constructives.

32. D. Comment s'y prend-on pour découvrir à quelle espèce appartient une phrase ?

R. On la considère par quatre points de vue, savoir, par le sens, par le nombre de ses membres, par l'énonciation de ses membres, et par la forme de sa structure.

33. D. Combien compte-t-on d'espèces de phrases en les considérant par le sens, ou, si l'on veut, par leur position ?

R. On en compte trois espèces, savoir, les subordinatives, les relatives, et les détachées.

34. D. Combien compte-t-on d'espèces de phrases en les considérant par le nombre de leurs membres ?

R. On en compte trois espèces, savoir, les incomplètes, les complètes et les intégrales.

35. D. Combien compte-t-on d'espèces de phrases en les considérant par l'énonciation de leurs membres ?

R. On en compte trois espèces, savoir, les simplifiées, les compliquées, et les implicites.

36. D. Combien compte-t-on d'espèces de phrases en les considérant par la forme de leur structure ?

R. On en compte trois espèces, savoir, les expositives, les impératives, et les interrogatives.

N. B. Ici se termine tout ce que les élèves doivent apprendre par cœur.

de
de
lès
es.
de
leur
s ex-
ives.
par

(

Lorsqu
à toutes l
tuteur doi
pour leur
peut, pou
entre les
retrancher
d'autres ;
poser les a
conjonctifs
proposition
élèves et
phrases.
moyen d'en

Analyse de

D. Voule
donne ; et
venez de m
qui la comp

R. Dans
deux mots *le*
auquel on at
prime le ve
verbe *donne,*
subjectif *le*

D. J'ajou
qui produit
Pouvez-vous

R. C'est
posent, savo
donne a parti

Observations pour l'Instituteur.

Lorsque les élèves peuvent répondre imperturbablement à toutes les questions que nous venons de donner, l'instituteur doit leur présenter toutes sortes de petites phrases pour leur en faire reconnaître les parties constructives. Il peut, pour cela, puiser dans son propre fonds, ou choisir entre les phrases que nous allons analyser. Il peut aussi retrancher quelques membres de ces phrases, y en ajouter d'autres ; il peut simplifier les unes ou autrement composer les autres : il peut commencer par retrancher les *conjonctifs* et les *adjonctifs*, afin de ne présenter que des propositions. Ces exercises intéressent beaucoup les élèves et procurent facilement une abondante variété de phrases. Les exemples suivants pourront lui indiquer le moyen d'en faire beaucoup d'autres.

CHAPITRE V.

Analyse de quelques phrases pour y découvrir les parties constructives.

D. Voulez-vous bien examiner cette phrase : *Le maître donne ;* et m'expliquer, d'après les définitions que vous venez de me donner, quelles sont les parties constructives qui la composent ?

R. Dans cette phrase, le subjectif est énoncé par ces deux mots *le maître*, parce qu'ils y représentent un sujet auquel on attribue l'évènement ou la manière d'agir qu'exprime le verbe *donne ;* l'attributif y est énoncé par le verbe *donne*, puisqu'il y sert à appliquer cet évènement au subjectif *le maître*.

D. J'ajoute à cette phrase les deux mots *des images*, ce qui produit cette phrase : *Le maître donne des images*. Pouvez-vous m'expliquer ce troisième membre de phrase ?

R. C'est un objectif, parce que les mots qui le composent, savoir, *des images*, expriment ce que l'attributif *donne* a particulièrement en vue.

D. J'ajoute à cette phrase les mots *aux écoliers studieux*, ce qui donne la phrase : *Le maître donne des images aux écoliers studieux.* Comment appelez-vous ce quatrième membre de phrase ?

R. C'est un terminatif, parce qu'il exprime le but où tend ou aboutit l'attributif *donne.*

D. J'ajoute, après *donne*, le mot *quelquefois ;* et vous avez la phrase : *Le maître donne quelquefois des images aux écoliers studieux.* Comment appelez-vous cette cinquième partie de la phrase ?

R. C'est un circonstantiel, parce qu'elle exprime une circonstance qui accompagne l'attributif *donne.*

D. Je place maintenant à la tête de cette phrase le mot *si.* Cela fait : *Si le maître donne quelquefois des images aux écoliers studieux.* Comment appelez-vous cette sixième partie de la phrase ?

R. C'est un conjonctif, parce qu'elle sert à faire un enchaînement de sens avec quelque autre chose que vous avez sans doute intention d'ajouter à cette phrase.

D. Je mets encore à la tête de la phrase précédente les mots : *Mes enfants.* Cela fait : *Mes enfants, si le maître donne quelquefois des images aux écoliers studieux.* Quelle est cette septième partie de la phrase ?

R. C'est un adjonctif : ces mots sont ajoutés là pour appuyer sur la chose, ou pour mieux attirer l'attention des personnes auxquelles on les adresse.

D. Enfin j'ajoute une autre petite phrase à la précédente, ce qui fait : *Mes enfants, si le maître donne quelquefois des images aux écoliers studieux, c'est pour les encourager.* Nommez-moi les parties constructives de cette dernière phrase.

R. *C'*, ou le pronom *ce* dans l'état d'élision, est le subjectif, parce qu'il exprime la chose à laquelle on attribue l'évènement ou la manière d'être énoncée par le verbe *est.* Ce verbe est l'attributif, parce qu'il fait l'application d'une manière d'être que l'on attribue à son subjectif. Les mots *pour les encourager*, forment un terminatif, parce qu'ils expriment le but où tend l'attributif.

Remarques sur le nombre de parties constructives qui doivent se rencontrer dans une phrase.

Il n'est pas nécessaire que la phrase renferme les sept parties constructives : on n'emploie que celles dont on a besoin pour exprimer sa pensée, ainsi que vous le voyez dans les deux phrases précédentes, dont la première, composée en ajoutant successivement cinq membres aux deux premiers, *le maître donne*, comprend les sept parties constructives ; et la seconde n'en comprend que trois. Mais la phrase ne saurait se passer de subjectif ni d'attributif expressément énoncés ou du moins sous-entendus ; parce qu'il n'y a point de discours sans un *subjectif* ou sujet dont on parle, et sans un *attributif* pour qu'on en parle.

Remarques sur les signes des analyses grammaticales.

Dans les tableaux qui terminent ce traité d'analyses grammaticales, on trouve l'explication des signes que j'emploie, dans les chapitres suivants, pour faciliter l'étude de ces parties de la grammaire. J'engage les instituteurs à se rendre très familiers avec l'usage de ces signes. Si dans ces chapitres on emploie plus souvent les signes de l'analyse constructive que ceux de l'énontiative, c'est que les élèves doivent être déjà si familiers avec cette dernière analyse, que dans les cas ordinaires elle n'offre que peu d'intérêt. D'ailleurs il est rare que les spectateurs ne se trouvent pas satisfaits d'une bonne analyse constructive.

CHAPITRE VI.

Les membres de la phrase sont simples ou composés.

On divise les membres de la phrase en simples et en composés.

Ils sont simples lorsqu'ils sont formés d'un seul mot : Ex. I. *César* II. *fut* V. *toujours* III. *victorieux*. Ils sont composés lorsqu'ils sont formés de plusieurs mots réunis ; et cette réunion peut se faire de trois manières, savoir, par régime, par jonction, ou par cohérence de phrase.

1°. Un membre de la phrase est composé par régime lorsqu'il est formé de plusieurs mots qui concourent à un seul point, le subjectif ne renfermant qu'un sujet, l'attributif qu'une attribution, et ainsi des autres membres. Ex. I. *Le plus profond des philosophes* II. *ne connaît pas* V. *avec une certitude évidente* III. *le moindre des ressorts secrets de la nature.* Le subjectif de cette phrase présente un sujet unique par les cinq premiers mots ; l'attributif, une attribution négative par les trois mots suivants ; le circonstanciel, une circonstance par les quatre mots qui viennent après ; enfin l'objectif, un seul objet par les huit derniers mots.

2°. Un membre de phrase est composé par jonction lorsqu'il est formé par la pluralité des mots qui s'y trouvent, pour marquer la pluralité des choses : c'est à dire que le subjectif renferme plus d'un sujet, l'attributif plus d'un évènement, et les autres membres pareillement. Ex. VII. *Hélas ! Madame*, I. *votre fils et votre fille* II. *sont et seront* V. *toujours, sans inquiétude*, III *la cause de vos maux et la source de vos chagrins.*

3°. Un membre de phrase est composé par *cohérence de phrase* lorsqu'il est formé par la réunion de mots qui forment eux-mêmes une phrase subordonnée à une autre dont elle fait une portion : cette cohérence ou liaison se fait ordinairement par le moyen de pronoms relatifs. Ex. I. *Qui cherche trop la satisfaction des sens* II. *trouve* V. *souvent* III. *ce qui le fait cruellement souffrir.*

Il est bon d'observer ici que l'article et le verbe auxiliaire n'empêchent pas un membre de la phrase d'être simple. Ainsi dans cette phrase : I. *Les*[1] *élèves*[2] II. *ont*[5] *appris* III. *leurs*[4] *leçons*[2], le subjectif et l'attributif sont simples, et l'objectif est composé. Autre exemple. I. *La mort* II. *a enlevé* V. *hier* III. *ce grand homme.* Dans cette dernière phrase l'objectif est le seul membre composé.

CHAPITRE VII.

Classification de toutes les espèces de phrases simples.

Pour trouver à quelle espèce appartient une phrase, il faut la considérer par quatre points de vue, savoir, par le sens, par le nombre de ses membres, par l'énonciation de ses membres, et par la forme de sa structure.

La phrase, considérée par le sens, ou en tant que phrase, est de trois espèces, savoir, *subordinative*, *relative*, ou *détachée*.

1°. La phrase *subordinative* n'a qu'un sens commencé ou suspendu, servant simplement à énoncer un des membres nécessaires à l'expression d'un sens entièrement formé. Ex. I. *Qui* II. *a* III. *beaucoup d'ambition ;* où il est clair que le sens n'est pas achevé, et que cette phrase doit faire partie d'une autre plus nombreuse, soit comme subjectif, soit comme terminatif. Ex. I. *Qui a beaucoup d'ambition* II. *goûte* V. *peu* III. *la vie tranquille.* I. *Il* II. *ne faut pas* III. *se fier* IV. *à qui a beaucoup d'ambition.*

2°. La phrase *relative* a un sens formé, mais lié à un autre. Ex. VI. *Quoique* I. *la nature* II. *inspire* IV. *à l'homme* III. *l'amour de la liberté*, I. *il* II. *ne travaille* VI. *néanmoins qu'* IV. *à se forger des chaînes.* VI. *Il faut que* I. *le courtisan* III. *se* II. *prépare* IV. *à tous les évènements*, VII. *faveurs et disgraces :* VI. *qu'* I. *il* II. *ne soit* III. *ni énorguelli par les unes ni abattu par les autres.*

3°. La phrase *détachée* est celle qui exprime un sens parfait sans le secours d'une autre. Ex. I. *Nous* II. *cherchons* V. *en vain* III. *le bonheur* IV. *hors des sentiments et des pratiques de la piété chrétienne.*

La phrase considérée par le nombre de ces membres est de trois espèces, savoir, incomplète, complète, ou intégrale.

1°. *La phrase incomplète* est celle qui n'a que les deux membres essentiels, le subjectif et l'attributif. Ex. I. *Les politiques* II. *dissimulent.* I. *On* II. *appèle.*

2°. *La phrase complète* est celle dans laquelle, outre le subjectif et l'attributif, se trouvent encore l'objectif, le terminatif, et le circonstanciel, ou quelqu'un d'eux. Ex. I. *L'homme* II. *donne* V. *trop légèrement* III. *sa confiance*

IV. *aux adulateurs.* I. *Le fanfaron* II. *insulte* III. *le faible.* I. *L'ambitieux* II. *sacrifie* III. *tout* IV. *à la fortune.* I. *Le traite* II. *ment* V. *impudemment.*

3°. *La phrase intégrale* est celle qui renferme les sept parties constructives de la phrase. Ex. VII. *Monsieur,* VI. *si* I. *vous* IV. *me* II. *faites* V. *promptement* III. *réponse,* I. *vous* II. *pourrez* III. *compter* IV. *sur ma plus vive reconnaissance.*

La phrase considérée par l'énonciation de ses membres est de trois espèces, savoir, simplifiée, compliquée, ou implicite.

1°. *La phrase simplifiée* est celle dont les membres sont simples, c'est à dire composés d'un seul mot, ainsi que nous venons de l'expliquer. Ex. I. *Le cœur* II. *trompe* V. *souvent* III. *l'esprit.*

2°. *La phrase compliquée* est celle dont quelque membre est *composé,* ou formé de plusieurs mots, l'article et les auxiliaires non compris, ainsi que nous l'avons expliqué un peu plus haut. Ex. I. *Celui qui menace le plus* II. *n'est pas,* V. *dans l'occasion,* III. *le plus à redouter.*

3°. *La phrase implicite* est celle dont le subjectif ou l'attributif, et quelquefois même tous les deux ne sont pas expressément énoncés, mais y sont simplement sous-entendus. Ex. IV. *A moi,* VII. *camarades.* III *Heureux* I. *l'homme* V. *sans attachement.* IV. *Pourquoi* III. *se fier* IV. *à des témoignages trompeurs ?* Dans la première phrase implicite on sous-entend *venez,* dans la seconde *est,* dans la troisième *veut-on,* ou quelques autres expressions à-peu-près semblables.

La phrase considérée par la forme de sa structure est aussi de trois espèces, savoir, expositive, impérative ou interrogative.

1°. *La phrase expositive* est celle qui décrit simplement, soit en narrant, soit en faisant une hypothèse, soit en tirant une conséquence. Ex. I. *L'intérêt, le plaisir, et la gloire* II. *sont* III. *les trois grands mobiles de nos actions et de notre conduite.* I. *Les hommes* II. *seraient* III. *touts heureux,* VI. *si* I. *l'équité* III. *les* II. *gouvernait* VII. *touts.* VI. *Puisque* I. *vous* II. *ne pouvez* III. *tout ce que vous voulez,* I. *le plus sage* II. *est* III. *de ne vouloir que ce que vous pouvez.*

2°. *La phrase impérative* est celle qui fait entendre qu'on exige quelque chose par commandement, par exhortation, par supplication ou prière. Ex .I. *Fuyons* III. *la mauvaise compagnie.* II. *N'attendez pas* IV. *au lendemain.* II. *Obéissez* IV. *au prince.* VII. *Mortels,* II. *gardez* III. *vous* IV. *des appas séducteurs.* VII. *Qu'* I. *il* II. *aille.* VII. *Qu'* I. *ils* II. *écoutent.* VII. *Que* I. *chacun* II. *fasse* III. *son devoir.* VII. *Que* I. *les troupes* II. *aient défilé* V. *avant la nuit.*

3°. *La phrase interrogative* est celle qui fait une question. Ex. I. *Qui* II. *trouvera* III. *la pierre philosophale ?* I. *Quel monstre* IV. *vous* II. *fait* III. *peur ?* II. *Avez* (I. *vous*) *profité* IV. *de sa bonne volonté ?* IV. *A quoi* II. *auraient servi* I. *vos remontrances ?* III. *Quel crime* II. *a commis* I. *cet homme ?*

CHAPITRE VIII.

Avis sur la manière d'enseigner l'analyse constructive.

Chaque fois que l'instituteur présente à ses élèves un passage à analyser, il doit leur y faire reconnaître le nombre de phrases qu'il contient, et leur faire faire l'analyse constructive de chaque phrase séparément. Il doit ensuite, leur faire expliquer successivement de quelle manière chaque membre de chacune de ces phrases est composé. La table ou planche noire est le meilleur moyen de leur présenter des exemples.

Lorsque les élèves ont bien reconnu le nombre de phrases que contient un passage, et chacune des parties constructives que ces phrases contiennent, il doit leur proposer les questions suivantes sur chaque phrase considérée séparément.

D. A quelle espèce appartient cette phrase en la considérant par le *sens*, c'est-à-dire en tant que phrase ?

D. A quelle espèce appartient cette phrase en la considérant par le *nombre de ses membres ?*

D. A quelle espèce appartient cette phrase en la considérant par *l'énonciation de ses membres ?*

D. A quelle espèce appartient cette phrase en la considérant par la *forme de sa structure ?*

Muni de ces moyens d'analyse constructive, l'instituteur donnera à ses élèves les exemples suivants, ou les autres qu'il jugera à propos de choisir, sans les accompagner des signes analytiques. Mais il fera bien de faire ajouter ces signes par les élèves, à mesure qu'ils nommeront les parties constructives et les différentes espèces de phrases.

L'instituteur pourra aussi, de temps en temps, leur faire ajouter à ces signes ceux de l'analyse énonciative, afin de faire marcher de front ces deux moyens de décomposer la phrase, avec lesquels on ne saurait trop se familiariser.

Avant de donner de nouveaux exemples d'analyse constructive, nous donnerons les phrases que nous venons d'analyser, en les accompagnant des signes analytiques. On peut en faire usage jusqu'à ce que l'on soit familier avec cette nouvelle méthode. Nous commencerons cependant par les deux phrases qui sont dans le premier de nos tableaux analytiques, parce que ce sont les premières que donne l'abbé Girard pour établir ses principes d'analyse constructive.

I. *Le mérite* II. *a* V. *ordinairement* III. *un avantage solide* IV. *sur la fortune.*

I. *Le mérite* est le subjectif de cette phrase, parce qu'il représente un sujet auquel on attribue l'évènement ou l'action d'avoir.

II. *a* est l'attributif, parce qu'il sert à appliquer l'évènement ou l'action qu'exprime le verbe *a*, au subjectif *le mérite.* L'attributif concourant à la structure de la phrase en suivant le régime auquel l'assujétit son subjectif, *a* se trouve au singulier et à la troisième personne pour se conformer à son subjectif, *le mérite,* qui est de pareil nombre et de pareille personne.

III. *Un avantage solide* est l'objectif, parce que ces mots expriment ce que l'attributif a particulièrement en vue, en fixant son attribution à un objet déterminé entre tous ceux qu'elle pourrait avoir ; ce qu'ils font en nommant la chose qu'on veut que le mérite ait.

IV. *Sur la fortune* est un terminatif, parce que ces mots expriment le terme où se porte l'attributif *a.*

V. *Ordinairement* est un circonstanciel, parce que cet adverbe énonce une circonstance qui modifie l'attributif *a* en forme d'habitude. *Ph.* 3. 5. 8. 10.

Cette phrase, considérée par le sens, est détachée, ce qu'exprime le signe *ph.* 3 ; considérée par le nombre de ses membres, elle est complète, ce qu'exprime le signe *ph.* 5 ; considérée par l'énonciation de ses membres, elle est compliquée, ce qu'exprime le signe *ph.* 8 ; et considérée par la forme de sa structure, elle est expositive, ce qu'exprime le signe *ph.* 10. Je réunis tous ces chiffres sous les lettres *ph.* et j'exprime ainsi tous ces détails : ph. 3. 5. 8 10.

I. *Nous* II. *donnons* V. *toujours* III. *la préférence* IV. *à la fortune : ph.* 3. 4. 5. 8. 10.

I. *Nous* est un subjectif, parce qu'il représente un sujet auquel on attribue une action ou un évènement exprimé par l'attributif *donnons.*

II. *Donnons* est un attributif, parce qu'il sert à appliquer l'évènement qu'il exprime au subjectif *nous.* Cet attributif concourt à la structure de la phrase en suivant le régime auquel l'assujétit son subjectif ; *donnons* étant à la première personne du pluriel, parce que *nous*, son subjectif, est de pareil nombre et de pareille personne.

III. *La préférence* est un objectif parce que ces mots expriment ce que l'attributif *donnons* a particulièrement en vue, en fixant son attribution à un objet déterminé entre tous ceux qu'elle pourrait avoir ; ce qu'ils font en nommant la chose que nous donnons.

IV. *A la fortune*, ces mots forment un terminatif parce qu'ils représentent le terme où se porte l'attributif *donnons.*

V. *Toujours* est un circonstantiel, parce que c'est un adverbe qui sert à énoncer une circonstance qui modifie l'attributif *donnons* en forme d'habitude.

Cette phrase considérée par le sens est détachée, ce qu'exprime le signe *ph.* 3 ; considérée par le nombre de ses membres, elle est complète, ce qu'exprime le signe *ph.* 15 ; considérée par l'énonciation de ses membres, elle est compliquée, ce qu'exprime le signe *ph.* 8 ; et considérée par la forme de sa structure, elle est expositive, ce qu'exprime le signe *ph.* 10. Si l'on réunit tous ces chiffres sous les mêmes lettres comme nous venons de le faire, on a le signe *ph.* 3. 5. 8. 10.

Lions maintenant, de la manière suivante, ces deux phrases que l'on peut aussi considérer comme des propositions.

Monsieur, quoique le mérite ait ordinairement un avantage solide sur la fortune ; cependant, chose étrange, nous donnons toujours la préférence à celle-ci.

Chaque phrase a deux membres nouveaux, savoir, un conjonctif et un adjonctif. Le conjonctif dans ces deux phrases se présente dans les mots *quoique* et *cependant*, qui sont deux conjonctions adversatives. Ils lient les deux sens exprimés par les deux phrases, de manière que l'un a rapport à l'autre, et qu'il en résulte un sens complet, qui fait celui de la période.

L'adjonctif est, dans le premier membre de la période, *Monsieur ;* dans le second, ces deux mots, *chose étrange.* Car, peu essentiels à la proposition, ils ne sont là que par forme d'accompagnement : le premier pour appuyer par un tour d'apostrophe ; l'autre pour joindre à l'expression de la pensée un mouvement de surprise et de blâme.

Chacune de ces phrases considérée par le sens est relative ; par le nombre de ses membres, intégrale ; par l'énonciation de ses membres, compliquée ; et par la forme de sa structure, expositive.

QUESTIONS SUR LA PROPOSITION GRAMMATICALE.

Dès que les élèves sont un peu au fait des analyses grammaticales, l'instituteur peut leur faire apprendre par cœur les réponses aux questions suivantes, qui sont en caractères italiques.

No. 1. D. *Qu'est ce que la proposition grammaticale ?*

R. La proposition grammaticale, que nous nommerons tout simplement la proposition, est cette espèce de phrase que, d'après les principes de l'abbé Girard, on appèle *détachée* et *expositive :* en effet elle expose les choses comme on les trouve dans la nature.

2. D. *Mais pourquoi dit-on aussi, que la proposition est un discours, qui affirme ou qui nie quelque chose ?*

R. Quand on dit qu'un discours affirme, c'est une manière de parler faute d'une meilleure ; pour dire que l'on prend la chose au positif, c'est-à-dire comme on la trouve posée dans la nature : par opposition à l'action de nier, qui suppose deux opérations de l'esprit ; la première, la pensée exprimée au positif ; et la seconde, l'expression de l'âme qui refuse d'assentir à l'expression de cette pensée, ou de la reconnaître pour vraie ; ce qui justifie l'opinion de ceux qui soutiennent qu'il n'y a point de proposition négative.

3. D. *Est-il important de connaître la proposition ?*

R. Oui, parceque la proposition est l'élément de touts les discours, les plus longs n'étant que des séries de propositions, et de membres de phrases——: en sorte que l'on peut dire que la proposition est au discours, ce que l'unité est au calcul.

4. D. *Comment divise-t-on la proposition ?*

R. On divise la proposition en deux parties, le sujet et l'attribut.

5. D. *Qu'est-ce que le sujet de la proposition ?*

R. Le sujet de la proposition est la même chose que le subjectif de la phrase : c'est tout ce qui sert à exprimer la personne ou la chose à la quelle on attribue un évènement, ou, en d'autres termes, quelque manière d'être ou d'agir.

6. D. *Qu'est ce que l'attribut de la proposition ?*

R. L'attribut de la proposition est tout ce que l'on dit relativement au sujet.

7. *Peut-on diviser l'attribut ?*

R. Les grammairiens qui suivent les anciennes méthodes, n'osent le faire ; mais avec les principes de l'abbé Girard, rien n'est plus facile : il suffit de savoir que l'attribut contient nécessairement un verbe que pour cette raison l'on nomme *l'attributif*, auquel souvent, comme à une tige, se rattachent un objectif, un terminatif, un circonstantiel, et quelquefois plusieurs de ces parties constructives, selon les exigences de l'expression.

8. D. Pourquoi ne mentionnez-vous pas ici les conjonctifs et les adjonctifs ?

R. C'est par ce qu'à proprement parler, ces deux membres de la phrase ne font pas partie de la proposition : les

conjonctifs ne servent qu'à faire des enchaînements de sens ou de propositions dans la période ; et les adjonctifs n'étant que des mouvements de l'âme qui sent, ou de l'esprit qui réfléchit, jetés quelquefois çà et là dans la phrase, comme l'étymologie du mot *interjection*, l'exprime admirablement bien, ne font pas partie de l'expression des choses que l'on trouve dans la nature, ainsi que nous venons de l'expliquer en définissant la proposition.

9. D. *Est-il facile de reconnaître les différentes propositions qui se trouvent dans un passage ?*

R. Rien n'est plus facile : il n'y a qu'à le diviser en autant de portions qu'il contient de phrases ; et à en retrancher les conjonctifs et les adjonctifs, pour les raisons que nous venons de donner, et à mettre l'expression au positif, si elle n'y est pas déjà.

10. D. Les phrases impératives, les phrases interrogatives, et les phrases négatives sont-elles des propositions ?

R. D'après ce que nous venons de voir, disons non ; mais que ce sont des propositions transformées en commandements, en interrogations, et en négations. Un exemple suffira pour démontrer cela. *Vous vous promenez dans votre jardin*. Voilà une proposition. C'est l'expression d'une chose que je suis sensé voir dans la nature, telle qu'elle s'y passe : c'est la première opération de l'esprit, relative à ce fait. Par un léger changement, je transforme cette même proposition en une phrase impérative : *promenez-vous dans votre jardin*. C'est une seconde opération relative à l'expression de ce fait. Par un autre léger changement, je transforme cette même proposition en une phrase interrogative : *vous promenez-vous dans votre jardin ?* Ajoutons, pour les mêmes raisons, que la phrase *négative : vous ne vous promenez pas dans votre jardin*, n'est pas une proposition, mais n'en est qu'une transformation, comme l'impérative et le négative : ce qui nous montre que toute proposition est bien une phrase ; mais que toute phrase n'est pas une proposition.

Remarque. Observons sur le tout, que d'après les principes de l'abbé Girard, la phrase considérée par la forme de sa structure, est expositive, impérative, ou interrogative ;

ce, qui suivant moi, fait voir que notre savant grammairien entendait toutes ces questions comme je viens de les exposer, ou, si l'on aime mieux, que je les traite d'après ses principes.

L'instituteur en faisant analyser des périodes fera bien de faire remarquer aux élèves, non seulement combien elles contiennent de phrases, mais aussi lorsque ces phrases sont impératives, interrogatives, ou négatives, de les leur faire mettre au positif pour mieux leur en faire remarquer les propositions que l'esprit a du concevoir avant de former ces trois espèces de phrases. C'est un exercice qui plait aux élèves. La question précedente No. 10, et les exemples suivants, No. 3, 4, 5, et 6, sont des applications de ce que l'on recommande ici.

Phrases analysées à l'école des Glacis, que l'instituteur peut présenter aux élèves, sur une table noire, sans les accompagner d'aucun signe.

N°. 1. VII. *Mes enfants* VI. *si* I. *le maître* II. *donne* V. *quelquefois* III. *des images* IV. *aux écoliers studieux*, *ph.* 2. 6. 8. 10.

2. I. *C'* II. *est* IV. *pour les encourager* : *ph.* 2. 5. 8. 10.

3. I. *Le mérite* II. *a* V. *ordinairement* III. *un avantage solide* IV. *sur la fortune* : *ph.* 3. 5. 8. 10.

4. I. *Nous* II. *donnons* V. *toujours* III. *la préférence* IV. *à la fortune* : *ph.* 3. 5. 8. 10.

5. VII. *Monsieur*, VI. *quoique* I. *le mérite* II. *ait* V. *ordinairement* III. *un avantage solide* IV. *sur la fortune* ; *ph.* 2. 6. 8. 10.

6. VI. *Cependant*, VII. *chose étrange!* I. *nous* II. *donnons* V. *toujours* III. *la préférence* IV. *à celle-ci* : *ph.* 2. 6. 8. 10.

Les deux propositions ou phrases détachées No. 3 et 4, sont devenues une période par le moyen des conjonctifs *quoique*, *cependant* ajoutés pour les lier, et de quelques légers changements dans la forme des expressions.

7. I. *César* II. *fut* V. *toujours* III. *victorieux* : *ph.* 3. 5. 7. 10.

8. I. *Le plus profond des philosophes* II. *ne connaît pas* V. *avec une certitude évidente* III. *le moindre des ressorts secret de la nature* : *ph.* 3. 5. 8. 10.

9. VII *Hélas! madame,* I *votre fils et votre fille* II. *sont et seront* V. *toujours, sans inquiétude,* III. *la cause de vos maux et la source de vos chagrins : ph.* 3. 5. 8. 10.

10. I. *Qui cherche trop la satisfaction des sens* II. *trouve* V. *souvent* III. *ce qui le fait cruellement souffrir : ph.* 3. *pér.* 5. 8. 10.

Remarque. Au signe *ph.* 3. nous avons ajouté *pér.* abréviation de *périodique*, afin de faire remarquer que cette phrase a quelques-uns de ses membres composés par cohérence de phrase. C'est ce que nous ferons chaque fois que nous mettrons nos signes analytiques à une phrase ayant un de ses membres ainsi composé. Après que l'élève a analysé le total de la phrase, comme elle l'est dans cet exemple, il doit ensuite analyser en la manière suivante ces membres composés par cohérence de phrase.

I. *m.* 4. I. *qui* II. *cherche* V. *trop* III. *la satisfaction des sens*...*ph.* 1. 5. 8. 10.

III. *m.* 4. I. *ce qui* III. *le* II. *fait* III. *cruellement souffrir*...*ph.* 1. 5. 8. 10.

11. I. *Les élèves* II. *ont appris* III. *leurs leçons: ph.* 3. 5. 8. 10.

I. *m.* 1. II. *m.* 1. III. *m.* 2.

I. *m.* 1. signifie que le subjectif, *les élèves*, est un membre de phrase simple. Ce subjectif est formé de deux mots ; mais le premier mot *les*, étant un article qui accompagne son substantif *élèves*, ne rend par le membre composé.

II. *m.* 1. signifie que l'attributif *ont appris* est un membre de phrase simple. Cet attributif est formé de deux mots : mais le premier mot *ont* est un verbe auxiliaire qui est si fortement uni au participe *appris* qu'il n'en n'altère point la simplicité.

III. *m.* 2. signifie que l'objectif *leurs leçons* est un membre de phrase composé par régime parce qu'il est formé de plus d'un mot : ce qui suffit pour rendre ce membre composé par régime.

12. I. *La mort* II. *a enlevé* V. *hier* III. *ce grand homme, ph.* 3. 5. 8. 10.

I. *m.* 1. II. *m.* 1. V. *m.* 1. III. *m.* 2. D'après ce que nous venons de dire, il est évident que les trois premiers

membres de cette phrase sont simples, et que son objectif, *ce grand homme*, est composé par le régime.

13. I. *Qui a beaucoup d'ambition*. II. *goute* V. *peu* III. *la vie tranquille*. ph. 3. pér. 5. 8. 10.

I. m. 4. I. *Qui* II. *a* III. *beaucoup d'ambition*. ph. 1. 5. 8. 10.

14. I. *Il* II. *ne faut pas* III. *se fier* IV. *à qui a beaucoup d'ambition*. ph. 3. pér. 5. 8. 10.

IV. m. 4. I. *qui* II. *a* III. *beaucoup d'ambition*. ph. 1. 5. 8. 10.

15. VI. *Quoique* I. *la nature* II. *inspire* IV. *à l'homme* III. *l'amour de la liberté*, ph. 2. 5. 8. 10.

16. I. *Il* II. *ne travaille* VI. *néanmoins* VI. *qu'* IV. *à se forger des chaînes*. ph. 2. 5. 8. 10.

17. I. *Il* II. *faut* III. *que le courtisan se prépare à tous les évènements, faveurs et disgrâces ; qu'il ne soit ni énorgueilli par les unes ni abattu par les autres*. ph. 3, pér. 5. 8. 10.

18. III. m. 4. VI. *que* I. *le courtisan* III. *se* II. *prépare* IV. *à tous les évènements*, VII. *faveurs, disgrâces* : ph. 1. 5. 8. 10. VI. *qu'* I. *il* II. *ne soit* III. *ni énorgueilli par les unes ni abattu par les autres*. ph. 2. 5. 8. 10.

19. I. *Nous* II. *cherchons* V. *en vain* III. *le bonheur* IV. *hors des sentiments et des pratiques de la piété chrétienne*, ph. 3. 5. 8. 10.

20. I. *Les politiques* II. *dissimulent*. ph. 3. 4. 7. 10.

21. I. *On* II. *appèle*. ph. 3. 4. 7. 10.

22. I. *L'homme* II. *donne* V. *trop légèrement* III. *sa confiance* IV. *aux adulateurs*. ph. 3. 5. 8. 10.

23. I. *Le fanfaron* II. *insulte* III. *le faible*. ph. 3. 5. 7. 10.

24 I. *L'ambitieux* II. *sacrifie* III. *tout* IV. *à la fortune*. ph. 3. 5. 8. 10.

25. I. *Le traître* II. *ment* V. *impudemment*. ph. 3. 5. 7. 10.

26. VII. *Monsieur*, VI. *si* I. *vous* IV. *me* II. *faites* V. *promptement* III. *réponse*, ph. 2. 6. 7. 10.

27. I. *vous* II. *pouvez* III. *compter* IV. *sur ma plus vive reconnaisance*, ph. 2. 5. 8. 10.

28. I. *Le cœur* II. *trompe* V. *souvent* III. *l'esprit. ph.* 3. 5. 7. 10.

29. I. *Celui qui menace le plus* II. *n'est pas V. dans l'occasion* III. *le plus à redouter. ph.* 3. *pér.* 5. 8. 10.

I. *m.* 4. I. *Celui qui* II. *menace* V. *le plus. ph.* 1. 5. 8. 10.

30. IV. *A moi,* VII. *camarades, ph.* 3. 4. 8. et 9. 10.

31. III. *Heureux* I. *l'homme* V. *sansattachement. ph.* 3. 4. 8. et 9. 10.

32. IV. *Pourquoi* III. *se fier* IV. *à des témoignages trompeurs ? ph.* 3. 4. 8 et 9. 12.

33. I *L'intérêt, le plaisir, et la gloire* II. *sont* III. *les trois grands mobiles de notre conduite et de nos actions. ph.* 3. 5. 8. 10. I. *m.* 3. III. *m.* 2.

Remarque. Le signe I. *m.* indique que le subjectif de cette phrase est composé par jonction : le signe III. *m.* 2. indique que l'objectif est composé par régime.

34. I. *Les hommes* II. *seraient* III. *tout heureux, ph.* 2. 5. 8. 10.

35. VI. *Si.* I. *l'équité* III. *les* II. *gouvernait* VII. *touts. ph.* 2. 5. 7. 10.

36. VI. *Puisque* I. *vous* II. *ne pouvez* III. *tout ce que vous voulez, ph.* 2. *pér.* 5. 8 10.

37. II. *Ne veuillez* VI. *donc que* III. *ce que vous pouvez. ph.* 2. *per.* 4. 8 *et* 9. 11.

Remarque sur la première phrase, III. *m.* 4. III. *tout ce* VI. *que* I. *vous* II. *voulez. ph.* 1. 5. 8. 10.

Remarque sur la seconde phrase. III. *m.* 4. III. *ce* VI. *que* I. *vous.* II. *pouvez. ph.* 1. 5. 7. 10.

38. II. *Fuyons* III. *la mauvaisse compagnie, ph.* 3. 4. 8 *et* 9. 11.

39. II. N'*attends pas* IV. *au lendemain. ph.* 3. 4. 8 *et* 9. 11.

40. II. *Obéissez* IV. *au prince. ph.* 3. 4. 7 *et* 9. 11.

41. VII. *Mortels,* II. *gardez* III. *vous* IV. *des appas séducteurs. ph.* 3. 4. 8. *et* 9. 11.

42. VII. *Qu'* I. *il* II. *aille. ph.* 3. 4. 7. 11.

43. VII. *Qu'* I. *ils* II. *écoutent. ph.* 3. 4. 7. 11.

44. VII. *Que* I. *chacun* II. *fasse* III. *son devoir. ph.* 3. 5. 8. 11.

45. VII *Que* I. *les troupes* II. *aient défilé* V. *avant la nuit. ph.* 3. 5. 8. 11.

46. I. *Qui* II. *trouvera* III. *la pierre philosophale ? ph.* 3. 5. 8. 12.

47. I. *Quel monstre* IV. *vous* II. *a fait* III. *peur ? ph.* 3. 5. 8. 12.

48. II. *Avez (I. vous) profité* IV. *de sa bonne volonté ? ph.* 3. 5. 8. 12.

49. IV. *A quoi* II. *auraient servi* I. *vos remontrances ? ph.* 3 5. 8. 12.

50. III. *Quel crime* II. *a commis* I. *cet homme ? ph.* 3. 5. 8. 12.

51. I. *Le père* II. *corrige* III. *l'enfant. ph.* 3. 5. 7. 10.

52. I. *L'enfant* II. *est* III. *corrigé* IV. *par le père. ph.* 3. 5. 8. 10.

53. I. *La fable* II. *est* III. *le voile de la vérité. ph.* 3. 5. 8. 10.

54. I. *Le médecin* II. *a retranché* III. *la nouriture* IV. *au malade. ph.* 3. 5. 7. 10.

55. I. *Plaire à tout le monde* II. *est* III. *chose impossible. ph.* 3. 5. 8. 10.

56. I. *Il* II. *est* III. *impossible* IV. *de plaire à tout le monde ph.* 3. 5. 8. 10.

Remarque. Dans cette phrase, comme dans la précédente, *à tout le monde* est le terme de plaire, et nom de l'attributif *est*.

57. III. *Telle* II. *est* I. *sa façon d'agir. ph.* 3. 5. 8. 10.

58. I. *L'incertitude* IV. *me* II. *déplait. ph.* 3. 5. 7. 10.

59. IV. *De votre maison de campagne* I. *je* II. *suis* III. *revenu* IV. *à Québec. ph.* 3. 5. 8. 10.

60. I. *Nous* II. *avons accouru* IV. *à leur secours* V. *avec toute l'ardeur possible. ph.* 3. 5. 8. 10.

61. I. *Il* II. *a montré,* V. *en fesant ses excuses,* III. *une noblesse d'ame bien respectable. ph.* 3. 5. 8. 10.

62. I. *La vertu, l'esprit, et la science* II. *sont* III. *les vrais biens de l'homme. ph.* 3. 5. 8. 10. I. *m.* 3. III. *m.* 2.

63. V. *Avec tous ses moyens et toutes ses protections* I. *il* II. *n'a pu* III. *réussir. ph.* 3. 5. 8. 10. V. *m.* 3.

64. I. *Il* II. *boit, mange, dort, et travaille* V. *en homme plein de santé. ph.* 3. 5. 8. 10. II. *m.* 3. V. *m.* 2.

65. I. *Cette jeune plante ainsi arrosée des eaux du ciel,* II. *ne fut pas* V. *long temps sans produire du fruit. ph.* 3. 5. 8. 10.

66. I. *L'ambition* II. *est* V. *de toutes les passions,* III. *celle qui s'agite le plus, et qui jouit le moins. ph.* 3. *pér.* 5. 8. 10. III. *m.* 3. 4. I. *celle qui* III. *s'* II. *agite* V. *le plus. ph.* 1. 5. 8. 10. VI. *et* I. *qui* II. *jouit* V. *le moins ph.* 1. 5. 8. 10.

3 3 6 8 2 1 2
67. I. *Il* IV. *me* II. *rappèle* V. *sans cesse* III. *les bontés*
9 1 2 3 3 5 8 3
et les amitiés que j'ai reçues de vous. ph. 3. *pér.* 5. 8. 10. III. *m.* 4. III. *les bontés et les amitiés* VI. *et* III. *que* I. *j'* II. *ai reçues* IV. *de vous ph.* 1. 5. 8. 10.

Remarque. Le participe *reçues* s'accorde en genre et nombre avec son objectif qui le précède. Toutes les règles de l'ancienne méthode sur le participe se réduisent à cette simple observation.

68. I. *Il* II. *a souhaité* III. *que vous eussiez raison. ph.* 3. *pér.* 5. 8. 10.

III. *m.* 4. VI. *que* I. *vous* II. *eussiez* III. *raison. ph.* 1. 5. 7. 10.

69. I. *Il* II. *eut fini* V. *avant que les autres eussent commencé. ph.* 3. *pér.* 5. 8. 10.

V. *m.* 4. VI. *avant que* I. *les autres* II. *eussent commencé. ph.* 1. 5. 8. 10.

70. VII, *Soit qu'il parle, soit qu'il écrive,* I. *il* II. *est* V. *toujours* III. *admirable. ph.* 3. *pér.* 5. 8. 10.

VII. *m.* 3. *et* 4. VI. *soit qu'* I. *il* II. *parle. ph.* 1. 5. 7. 10. VI. *soit qu'* I. *il* II. *écrive. ph.* 1. 5. 8. 10.

71. I. *Qui flatte, qui donne, et qui est assidu.* II. *ne peut* III. *manquer de réusir, ph.* 3. *pér.* 5. 8. 10.

I. *m.* 3. *et* 4. I. *qui* II. *flatte. ph.* 1. 4. 7. 10. I. *qui* II. *donne. ph.* 1. 4. 7. 10. VI. *et* I. *qui* II. *est* III. *assidu. ph.* 1. 5. 7. 10.

72. I. *Le vrai chrétien,* VII. *quelque disgrace qu'il éprouve,* II. *trouve* V. *toujours* III. *des motifs de consolation. ph.* 3. *pér.* 5. 8. 10.

VII. *m.* 4. III. *quelque disgrace* VI. *qu'* I. *il* II. *éprouve. ph.* 1. 5. 8. 10.

Remarque. Cet adjonctif appuie sur le circonstanciel *toujours*, en en développant la signification.

73. I. *Celui qui cherche à tromper les autres* II. *court* III. *risque* IV. *de l'être souvent lui même. ph.* 3. *pér.* 5. 8. 10.

I. *m.* 4. I. *celui qui* II. *cherche* IV. *à tromper les autres. ph.* 1. 5. 8. 10.

74. I. *Nous* II. *sommes* III. *arrivés* V. *en même temps, ph.* 2. 5. 8. 10.

75. VI. *et* I. *nous* II. *avons paru* V. *fort à propos. ph.* 2. 5. 8. 10.

76. I. *Je* II. *ne veux* III. *dominer* IV. *sur personne, ph.* 2. 5. 8. 10.

77. VI. *ni* II. *ne veux* III. *qu'on domine sur moi. ph.* 2. *pér.* 4. 8. *et* 9. 10.

III, *m.* 4. VI. *qu'* I. *on* II. *domine* IV. *sur moi. ph.* 1 5. 8. 10.

78. I. *L'un* II, *blame, ph.* 2. 4. 7. 10. I. *l'autre* II. *loue. ph.* 2. 4. 7. 10. I. *tous les deux* V. *sans connaissance de cause. ph.* 2. 4. 8 *et* 9. 10.

Remarque. Le signe *ph.* 9. exprime que cette dernière phrase est implicite, parce que les attributifs *blame*, *loue*, sont sous-entendus.

79. VI. *Si* I. *César* II *avait eu* III. *la justice de son côté, ph.* 2. 5. 8. 10.

80. I. *Caton* II. *ne* (III. *se*) *serait pas déclaré* IV. *pour Pompée, ph.* 2. 5. 8. 10.

10 4 2 10 3 5 4
81. VII. *Hélas ! petits moutons, que vous êtes heureux !*
3 5 8 4 2 8 2 8
I. *vous* II. *paissez* V. *dans nos champs, sans souci, sans*
2
alarmes. ph. 3. *pér.* 5. 8. 10.

VII. *m.* 3. 4. *Hélas ! petits moutons* VII. *que* I. *vous* II. *êtes* III. *heureux ! ph.* 1. 5. 8. 10.

Remarque. Le signe *m.* 3. indique que cet adjonctif est composé par jonction, parce qu'il contient trois adjonctifs bien distincts, savoir, le premier *hélas*, le second, *petits moutons*, et le troisième, *que vous êtes heureux*. Ce dernier est composé par cohérence de phrase ; ce qu'indique le signe *m.* 4. pour ce troisième membre de phrase.

Duvivier dans sa Grammaire des Grammaires, page 1158, donne l'analyse grammaticale et raisonnée qu'a faite Dumarsais des deux vers précédents de Mad. Desboulières.

8 2 3 5 1 2 8
82. V. *A peine* I. *nous* II. *sortions* IV. *des portes de*
2
Trézène, *ph.* 2. 5. 8. 10.
3 5 8 4 2 4
I. *Il* II. *était* IV. *sur son char* ; *ph.* 2. 5. 8. 10. I. *ses*
2 4
gardes affligés
5 4 2 8 8 3 4
II. *Imitaient* III. *son silence*, V. *autour de lui rangés* : *ph.* 2. 5. 8. 10.
3 5 6 4 1 2 8 2
I. *Il* II. *suivait* V. *tout pensif* III. *le chemin de Micènes* ; *ph.* 2. 5. 8. 10.
4 2 8 4 2 5 5 1
I. *Sa main* IV. *sur ses chevaux* II. *laissait* III. *flatter les*
2
rènes : *ph.* 2. 5. 8. 10.

I. *Ses superbes coursiers qu'on voyait autrefois*
Pleins d'une ardeur si noble obéir à sa voix,
1 2 4 6 9 1 2 4
V. *L'œil morne maintenant et la tête baisse*,
5 3 5 8 4 4 2
II. *Semblaient* III. *se conformer* IV. *à sa triste pensée.* *ph.* 2. *pér.* 5. 8. 10.
4 2 3 3
I. *m*, 4, III. *Ses superbes coursiers* VI. *et* III. *qu'* I. *on* II.
5 6
voyait V. *autrefois.*
4 8 4 2 6 4 5 8 4 6
III. *Pleins d'une ardeur si noble obéir à sa voix*, *ph.* 1, 5, 8, 10.

Duvivier, ibid. page 1155, donne l'analyse, que Lévizac a faite de ces neuf vers de Racine. Nous invitons le lecteur à voir cette analyse et à bien peser si ce célèbre grammairien a eu raison de dire que les mots *à peine*, dans le premier vers, forment une conjonction.

Lhomoud, dans sa grammaire, analyse les quatres phrases suivantes : j'y place mes signes analytiques, afin que l'on puisse facilement comparer ma méthode à la sienne.

1 2 5 6 4
83. I. *Le temps* II. *est* III. *très précieux. ph.* 3, 5, 8, 10.
4 1 2 5 4
I. *Tous les hommes* II. *sont* III. *persuadés qu'il importe de le bien employer. ph.* 3, *per.* 5. 8. 10.
9 3 5 8 3
III. *m.* 4, *persuadés* VI. *qu'* I. *il* II. *importe* IV. *de le*
6 5
bien employer. ph. 1. 5. 8. 10.
9 3 3 5 6
VI. *Cependant* I. *on* III. *en* (II. *voit*) *peu qui agissent en conséquence. ph.* 3, *pér.* 5. 8. 10.
III. *m,* 4. *en,* pour *d'homme,* c'est à dire *peu d'hommes*
3 5 8 2
I. *qui* II. *agissent* V. *en conséquence. ph.* 1. 5. 8. 10.
8 2 10 5 3 6
IV. *Pour quoi* VII. *hélas !* II. *connaissons* I. *nous* V. *si*
6 4 4 2
mal III. *nos véritables intérêts ? ph.* 3. 5. 8. 12.

CHAPITRE IX.

Exemples et remarques pour démontrer les avantages des analyses grammaticales.

Pour montrer l'utilité de notre méthode analytique quand il s'agit de découvrir le sens des phrases, appliquons la à quelques unes de celles dont la structure semble enigmatique. Nul grammairien, à ma connaissance, n'a encore expliqué la valeur intrinsèque de l'ancienne locution *il y a*, que Demandre appèle le verbe *il y a*

3 3 5 3 8 4
84. I. *Il* IV. *y* II. *a* III. *quelqu'un* (V, *dans cette*
2 3 3 5
chambre) qui vous demande

Au premier aspect je vois les pronoms *il* et *y ;* l'attributif ou le verbe *a* applique l'évènement à *il,* ce pronom sans antécédent : le pronom relatif *qui* n'est que la suite de l'emploi des mots *il y a quelqu'un.* Ce pronom il n'est ici qu'un subjectif indéfini, comme dans les locutions *il pleut, il vente,* et comme *on* et *ce. Dans cette chambre* est un terminatif placé dans le corps de l'objectif composé par

cohérence de phrase, *quelqu'un qui vous demande*. Je fais un terminatif de *y*, parce que ce pronom relatif représente souvent un lieu dont on vient de parler ; je le remplace par l'adverbe de lieu *là* pour que ce soit un terminatif aussi indéfini que le subjectif *il*. C'est donc comme si je disais : *il a là quelqu'un dans cette chambre qui vous demande*. Ce langage semble remonter à des temps de barbarie. Maintenant je remarque que notre langue aime particulièrement ces expressions précursives qui semblent courir au devant des choses pour les annoncer d'avance : tels sont nos articles et nos verbes auxiliaires dont le fréquent retour parait si fastidieux. D'où je conclus que les mots *il y a* et *qui* ne figurent là que comme des adjonctifs : je les retranche donc et je conserve les autres : *quelqu'un dans cette chambre vous demande*. Dans la pratique je m'exprime ainsi : *il y a, qui* gallicisme, c'est comme qui dirait :

85. I. *Quelqu'un* IV. *dans cette chambre* III. *vous demande*, où *quelqu'un vous demande dans cette chambre*.

Très souvent ces mots *il y a* ont une signification bien déterminée : par exemple, après avoir parlé d'un des associés d'une maison de commerce, si je dis : I. *il* IV. *y* II. *a* III. *une part considérable*, rien n'est fictif dans cette locution. Le pronom *il* rappèle cette associé, le pronom relatif *y* représente cette maison de commerce : c'est donc comme si je disais : *Cet associé a une part considérable dans cette maison de commerce*.

C'est ainsi que passant du connu à l'inconnu j'ai enfin expliqué cette énigme.

Ce gallicisme si simple, si naïf, qui charme tant l'oreille des enfants, dans les contes que leur font nos bonnes vieilles, peut, par un heureux emploi, avoir beaucoup de grâce et d'énergie dans le discours.

86. *Le Roi, aussi bien que ses Ministres, veut la paix.*

L'estimable auteur d'un manuel destiné à l'instruction de la jeunesse, explique ainsi cette phrase : " Lorsque *deux sujets* sont unis par *aussi bien que*, le verbe s'accorde avec le " premier sujet."

Duvivier, dans sa grammaire, page 657, voit dans ces expressions deux substantifs liés par la conjonction *aussi*

bien que, et décide que le verbe doit s'accorder avec le premier, parce que c'est ce substantif qui fixe particulièrement l'attention, qui joue le principal rôle.

En suivant les principes de l'abbé Girard, je trouve que *le roi* est le seul subjectif de la phrase ; et que le groupe de mots *aussi bien que ses ministres*, est un circonstantiel composé par régime. Pour le prouver j'analyse ce circonstanciel de la manière suivante.

L'adverbe de manière *bien*, autour duquel sont groupés les autres mots de ce membre de phrase, peut, étant seul, former un circonstanciel simple. *Ex. Le roi veut* bien *la paix.* Dans ce circonstanciel composé, l'adverbe *bien* est élevé au degré de comparaison par l'adverbe de comparaison avec égalité *aussi.* La conjonction conductive *que*, conduit le sens de la comparaison entre ses termes, qui sont *le roi* et *ses ministres.*

La netteté du sens décide de la place que doit occuper le circonstanciel composé. Plaçons différemment ce circonstanciel pour voir si la phrase offrira toujours le même sens. *Aussi bien que ses ministres, le roi veut la paix : le roi veut la paix aussi bien que ses ministres : le roi veut aussi bien la paix que ses ministres.* Prenons un temps composé du verbe et disons : *le roi* aurait *aussi bien* voulu *la paix que ses ministres.* Le sujet d'une phrase ne peut certainement pas ainsi changer de place et se diviser sans en altérer le sens.

Duvivier, en disant que le premier substantif joue le principal rôle, semble vouloir indiquer que c'est le *subjectif.* Les deux virgules entre lesquelles cette partie de la phrase est placée, confirment mes observations. D'où je conclus que la phrase que je viens d'analyser n'a qu'un seul subjectif exprimé par les mots *le roi*, et que les mots *aussi bien que ses ministres*, forment un circonstanciel qui modifie l'attributif *veut* en exprimant une parité ou égalité entre la volonté du *roi* et celle de *ses ministres*, en faveur de *la paix.* En conséquence je place ainsi mes signes analytiques :

I. *Le roi* V. *aussi bien que ses ministres*, II. *veut* III. *la paix : ph.* 3, 5, 8, 10.

87. *Biens, dignités, honneurs, tout disparaît à la mort.*

Le Tellier, dans sa grammaire, page 146, en parlant de l'accord du verbe avec son sujet, dit : " on met le verbe

au singulier, malgré les pluriels qui précèdent, lorsqu'il y a une expression qui réunit tous les substantifs en un seul", et explique ainsi pourquoi dans la phrase précédente le verbe *disparait* est au singulier. Cette explication répand une espèce d'ombre mystérieuse sur le subjectif de cette phrase : on se demande pourquoi plusieurs substantifs au pluriel n'exigent pas que l'attributif, ou le verbe, soit au pluriel. Ce mystère n'existe pas dans le système analytique de l'abbé Girard. L'auteur de cette phrase, vivement ému par la vérité exprimée par ces mots, *tout disparait à la mort*, veut la faire passer dans l'esprit de ceux à qui il s'addresse, en la faisant porter parculièrement sur quelques espèces de pertes qu'il a spécialement en vue. Pendant le feu de la composition, il laisse èchaper ces mots, *biens*, *dignités*, *honneurs*, qui appuient plus fortement sur sa pensée, et qui tous trois forment un adjonctif composé par jonction. L'adjonctif, ainsi que le circonstanciel composé, est en régime libre, et peut par conséquent se placer partout où la clarté du sens le permet. Mais par malheur, en ce cas, il est placé avant le vrai subjectif de la phrase *tout*, et voilà toutes nos anciennes méthodes en défaut, parce qu'elles ne donnent qu'une idée bien imparfaite de ce que l'on nomme adjonctif. Plaçons autrement cet adjonctif, et disons : *à la mort tout disparait*, *biens*, *dignités*, *honneurs* ; ou, *biens*, *dignités*, *honneurs*, *à la mort tout disparait* ; et l'on a la même pensée exprimée par les mêmes mots sans altération du sens.

Il ne me reste plus qu'à placer ici mes signes analytiques.

VII. *Biens*, *dignités*, *honneurs*, I. *tout* II. *disparait* V. *à la mort*.

88. I. *L'ambitieux* II. *sacrifie* III. *tout* IV. *à la fortune* : *ph*. 3. 5. 8. 10.

Un savant visiteur de l'école des Glacis, voulant s'assurer si un des élèves de cette institution, qui venait d'analyser ainsi cette phrase, comprenait bien ce qu'il disait, la changea en la manière suivante :

C'est à la fortune que sacrifie l'ambitieux.

L'élève dit, sans hésiter : Monsieur, vous en avez fait

deux phrases : dans la première *c'* est le subjectif, *est* est l'attributif, *à la fortune* est le terminatif ; et dans la seconde phrase, *que* est le conjonctif, *sacrifie* est l'attributif, et *l'embitieux* est le subjectif.

On voit que l'élève s'attachait fortement au sens, puisqu'il ne fut pas trompé par la place qu'occupait le subjectif. En effet, dans la forme expositive, le sujet se place ordinairement avant le verbe, et l'objet se place après, comme on le voit dans la première phrase.

Remarquons, dans la première phrase comme dans la seconde, que les mots *à la fortune* forment un terminatif ; et qu'entre ces deux phrases il n'y a de différence matérielle que celle qui provient de l'absence de *tout*, l'objectif de la première phrase, qui est omis dans la seconde. Remarquons encors que *c'* ou *ce*, pronom indéfini, ne se rapportant à aucune chose particulière, n'est ici qu'un subjectif indéfini. D'où je conclus que les mots *c'est* et *que* ne figurent que comme *adjonctif*, je veux dire pour appuyer plus fortement sur la chose énoncée par le terminatif. Ainsi, en appréciant à sa juste valeur le sens de cette phrase, je puis très bien dire dans la pratique ; *c'est*, *que*, gallicisme, c'est comme qui dirait : *à la fortune sacrifie l'ambitieux ;* ou *l'ambitieux sacrifie à la fortune*,

89. I. *Le papillon* II. *n'est* VI. *qu'* III. *une chenille bien habillée* : *ph.* 2. 5. 8. 10.

II. *Voi-* IV. *là* III. *le petit-maître : ph.* 2. 4. 8 *et* 9. 10.

Les dictionnaires ne sont pas d'accord sur l'espèce du mot *voilà :* les uns en font un adverbe, les autres en font une préposition, et l'abbé Girard en fait une particule exhibitive. Mais enfin on commence à reconnaître que ce mot est composé du verbe *voir* accompagné de l'adverbe *là*. Dans l'exemple précité on peut dire, avec Duvivier, que le verbe est à la seconde personne du singulier du mode impératif. Le signe *ph.* 9, indique que la phrase est *implicite*, parce que dans la forme impérative on supprime, à la seconde personne, le pronom qui devrait être le sujet ; mais on met en apostrophe toute dénomination à qui s'adresse le discours. On trouvera peut-être cette explication encore plus évidente en mettant ainsi cette dernière phrase au pluriel :

VII. *Messieurs*, II. *voyez* IV. *là* III. *le petit-maître.*

Dans toutes les occasions où l'on emploie *voi-là*, on ne peut pas toujours dire que le verbe *voir* soit à la seconde personne du singulier de l'impératif. Souvent on peut aussi bien dire que *voi* est à la première ou à la seconde personne du présent de l'indicatif. Par exemple si je dis : *consultons le dictionaire que voi-là ; l'homme que voi-là te connait bien :* il me semble que c'est comme si je disais *que je vois là* ou *que tu vois là.*

Dans la pratique je dis : *voi-là*, *gallicisme* ; n'est comme qui dirait *vois là* ou *tu vois là*, suivant que l'un ou l'autre est applicable à la circonstance.

Quant à l'orthographe de cette ancienne locution, il est inutile d'en parler, puisque ce n'est que depuis environ trois siècles que les Français ont commencé à avoir des grammaires et des dictionaires de leur langue.

Tout ce que nous avons dit de *voi-là* s'applique à *voi-ci.* Pour signaler cette découverte, j'écris ces deux mots avec un *tiret.*

On voit, par ce que nous venons de dire des trois anciennes locutions *il y a*, *c'est*, et *voi-là*, que le français peut attirer toute l'attention de l'auditeur sur aucune des parties constructives de la phrase, en mettant particulièrement cette partie en évidence par l'emploi judicieux d'une de ces locutions, tout aussi bien que le latin peut le faire avec les terminaisons de ses noms. Je ne parle que de l'emploi judicieux de ces expressions, car leur retour trop fréquent retarde la marche de l'esprit et rend le discours fastidieux. Il ne me faudrait pas chercher très longtemps pour trouver de nombreux exemples de semblables *tournures adjonctives*, si je traitais de la construction oratoire. (*voyez No.* 72.)

La Grammaire Française à l'usage des Ecoles Chrétiennes, donne l'annalyse des quatre phrases suivantes, dans un chapitre intitulé DE LA CONSTRUCTION. Je les annalyse suivant ma méthode pour mettre le lecteur à même de comparer et de juger.

90. I. *Nous* II. *écoutons* V. *avec docilité* III. *les conseils que nous donnent ceux qui savent flatter nos passions. ph.* 3. *pér.* 5. 8. 10.

III. *m*. 4. VI. *et* III. *que* IV. *nous* II. *donnent* I. *ceux qui savent flatter nos passions*. *ph*. 1 *pér*. 5. 8. 10.

I. *m*. 4. I. *ceux qui* II. *savent* III. *flatter nos passions*. *ph*. 1. 5. 8. 10.

91. V. *Déjà* IV. *pour l'honneur de la France*, II. *était entré* IV. *dans l'administration des affaires*, 1. *un homme plus grand par son esprit et par ses vertus que par ses dignités*. *ph*. 3. 5. 8. 10.

92. I. *La plupart des hommes* II. *recherchent* III. *les biens du temps*, *ph*. 2. 5. 8. 10.

VI. *et* II. *négligent* III. *ceux de l'éternité*. *ph*. 2. 4. 8 *et* 9. 10.

93. I. *Les premiers respects* II. *sont* III. *dus* IV. *à Dieu*, *ph*. 2. 5. 8. 10.

I. *les seconds*, IV. *aux parents*. *ph*. 2. 4. 7 *et* 9. 10.

Cette Grammaire Française donne les deux premières des quatre phrases précédentes, comme des exemples *d'inversion*, la troisième comme un exemple de *syllèpse*, et la quatrième, *d'ellipse*. Suivant ma méthode les signes analytiques rendent compte de toutes ces accidents de l'expression, sans recouvrir à ces dénominations de figures grammaticales. Cependant, dans l'intérêt de ma méthode, je ferai quelques observations.

La clarté, qui fait le premier mérite du style, donne la mesure de ce qu'on appèle *inversion*, ainsi que de toutes les autres formes du discours. Aussi les membres de la phrase, dont le sens est bien caractérisé par des prépositions, se prêtent-ils mieux à l'inversion, que ceux qui ne sont formés que d'un seul mot, parce que les prépositions en déterminent la valeur constructive, presque aussi distinctement que les terminaisons latines peuve le faire.

Pour confirmer ce que je dis, au nombre No. 89, précédent, sur la facilité que les locutions *il y a*, *c'est*, et *voilà*, nous donnent de mettre particulièrement en évidence un membre de phrase plutôt qu'un autre, j'ajouterai que les pronoms relatifs peuvent nous rendre ce même service ; et pour le prouver je change, de la manière suivante, l'ordre de la précédente phrase No. 90.

I. *Ceux* qui *savent flatter nos passions* IV. *nous* II. *donnent* III. *des conseils* que *nous écoutons avec docilité*.

Ainsi dans la première phrase, on signale d'abord les écouteurs, et dans la seconde, les flatteurs.

En changeant l'ordre des parties constructives de la phrase No. 91, on trouve celle-ci : *Un homme plus grand par son esprit et par ses vertus, que par ses dignités*, II. *était* (V. *déjà*) *entré* IV. *pour l'honneur de la France, dans l'administration des affaires.* Le grand orateur Fléchier a préféré la marchedes expressions de la phrase No. 91, à celle que je viens de suivre, parce que, sans doute, en signalant d'abord l'honneur de la France, il croyait donner plus d'éclat à son style.

94. Je t'aimais, insconstant, qu'aurais-je fait, fidèle ?

(*Racine*, *Andromaque*, IV. 5.)

L'abbé d'Olivet, dans sa 95e remarque sur Racine, voit dans ce vers de notre grand poëte, une ellipse, qui est peu dans les règles ordinaires, mais qu'il ne se sent pas le courage de condamner.

Beauzée (*au mot correction du Dict. de l'Enc. méthode*) dit. " C'est ainsi que Racine met dans la bouche d'Hermione ce beau vers, si noblement et si heureusement incorrect. La correction exigeait, *je t'aimais*, quoique tu fusses *insconstant*, *qu'aurai je fait*, si tu avait été *fidèle* ? Mais que serait devenues la vivacité et l'énergie, si nécessaires dans une conjucture où une passion violente maitrise toutes les facultés d'Hermione."

Malgré l'opinion de nos deux grammairiens, je prétends, qu'en ces expressions il n'y a point d'ellipse, que tout y est suivant les règles de la langue, que Racine connaissait bien mieux que ces M. M. Pour le prouver je vai soumettre ce vers aux épreuves de l'annalyse, et montrer que la seule difficulté provient de ce qu'ils n'ont pas senti qu'il faillait prendre le mot *fidèle* dans le sens d'un adjonctif sous la forme d'une apostrophe ironique.

I. *Je* III. *t'* II. *aimais*, VII. *inconstant*, *ph.* 2. 5. 7. 10. III. *qu'* II. *aurais* (I. *je*) *fait*, VII, *fidèle* ? *ph.* 2. 5. 7. 12.

La difficulté qui se présente exige qu'on examine d'abord la ponctuation. La virgule placée avant chacun des mots *inconstant* et *fidèle*, indique au lecteur que l'on ne doit pas

immédiatement en lier le sens avec ce qui précède ; et le point interrogatif démontre que la phrase qu'il termine, comprend *fidèle*, que la prétendue correction de Beauzée place dans une troisième phrase imaginaire. Ainsi *inconstant* et *fidèle*, sont des adjonctifs qui se balancent gracieusement chacun au bout de son hémistiche. La place qu'occupent ces mots après la virgule, est si décisive en grammaire, que quelque dénomination que l'on y mette, on en fait un adjonctif sous la forme d'apostrophe : ainsi dites *Jupiter*, *Junon*, *Pyrrhus*, *monstre*, ou *ingrat*, et vous en faites un adjonctif, sauf l'à-propos. Une autre règle infaillible pour un grammarien, c'est que l'adjonctif peut changer de place sans altérer le sens. Ainsi placez chacun des mots *inconstant* et *fidèle* au commencement de sa propre phrase en l'en séparant par une virgule, et vous avez encore le même sens. Si le sens du second hémistiche ne parait pas d'abord aussi clair que celui du premier, le louche doit disparaitre après une lecture un peu réfléchie ; car ils sont, pour ainsi dire, touts les deux coulés dans le même moule, je veux dire que dans chaque hémistiche, l'adjonctif précédé d'une virgule, se présente après une phrase complète. Si l'on considère que chaque hémistiche, avant sa virgule, sur cinq espèces de membres de la phrase que peut contenir la proposition, en contient les trois principaux, savoir, le subjectif, l'attributif, et l'objectif : et que les deux autres, savoir, le terminatif et le circonstanciel si faciles à reconnaitre, n'en font point partie, il en faut conclure que fidèle ne peut être qu'un conjonctif, ou un adjonctif. Le conjonctif étant évidemment hors de question, il n'est donc plus possible de supposer que *fidèle* puisse jouer ici un autre rôle que celui d'un adjonctif. Ainsi passant du plus connu à ce qui l'est moins, on doit dire que *fidèle* est un adjonctif, comme *inconstant* en est un. Lantithèse que font ces deux adjonctifs, n'est que dans le matériel des mots. Quand on suit le fil de la pensée, on sent qu'Hermione en fureur ne pouvait ici appeler Pyrrhus *fidèle* que par ironie. Racine pouvait s'exprimer plus clairement : on sait que les vers les plus mélodieux coulaient de sa plume magique, avec une merveilleuse facilité : mais il voulait sans doute qu'un certain louche de l'expression répondit au délire

érotique d'Hermione ; et le mot *fidèle*, pris à la fois, et substantivement et ironiquement, sans blesser les règles de la langue, produit cet effet : c'est le brillant coup de pinceau d'un grand peintre du cœur humain.

Voyez les remarques sur la phrase, No. 87.

L'oraison funèbre de la Reine d'Angletère prononcée par l'illustre Bossuet, le 16 novembre 1669, *commence* par les neuf phrases suivantes. Ce sont de merveilleux exemples qui serviront à faire quelques observations sur les dénominations des membres de la phrase.

95. I. *Celui qui règne dans les cieux, et de qui relève touts les empires, à qui seul appartiennent la gloire, la majesté, et l'indépendance,* II. *est* V. *aussi,* III. *le seul qui se glorifie de faire la loi aux Rois, et de leur donner, quand il lui plait, de grandes et terribles leçons,* ph. 3 pér. 5. 8. 10.

96. V. *Soit qu'il élève les trônes, soit qu'il les abaisse, soit qu'il communique sa puissance aux princes, soit qu'il la retire à lui-même et ne leur laisse que leur propre faiblesse,* I. *il* IV. *leur* II. *apprend* III. *leurs devoirs* V. *d'une manière souveraine et digne de lui.* ph. 3. pér. 5. 8. 10.

97. VI. *Car,* V. *en leur donnant sa puissance.* I. *il* IV. *leur* II. *commande* III. *d'en user,* V. *comme il fait lui même,* IV. *pour le bien du monde,* ph. 2. pér. 5. 8. 10.

98. VI. *et* I. *il* IV. *leur* II. *fait* III. *voir,* (V. *en la retirant*) *que toutes leur majesté est empruntée, et que pour être assis sur le trône, il n'en sont pas moins sous sa main et sous son autorité suprême.* ph. 2 pér. 5 8 10.

99. VI. *C'est ainsi qu'* I. *il* II. *instruit* III. *les princes non seulement par des discours et par des paroles, mais encore par des exemples.* ph. 3. pér. 5. 8. 10.

100. VII. *Chrétiens, que la mémoire d'une grande Reine, fille, femme, mère, de Rois si puissants, et Souveraine de trois royaumes, appèle de touts côtés à cette triste cérémonie,* I. *ce discours* IV. *vous* II. *fera* III. *paraitre un de ces exemples redoutables, qui étalent aux yeux du monde sa vanité toute entière :* ph. 3. pér. 5. 8. 10.

101. I. *Vous* II. *verrez* IV. *dans une seule vie* III. *toutes les extrémités des choses humaines ; la félicité sans bornes, aussi bien que les misères ; une longue et paissible jouissance d'une des plus belles couronnes de l'univers ; tout ce*

que peuvent donner de plus glorieux la naissance et la grandeur accumulées sur une tête, qui ensuite est exposée à touts les outrages de la fortune ; la bonne cause d'abord suivie de bon succès, et depuis des retours soudains ; des changements inouis ; la rébellion long-temps retenue, à la fin tout-à-fait maitresse ; nul frein à sa licence ; les lois abolies ; la majesté violée par des attentats jusqu'alors inconnus ; l'usurpation et la tyrannie sous le nom de liberté ; une reine fugitive qui ne trouve aucune retraite dans trois royaumes, et à qui sa propre patrie n'est qu'un triste lieu d'exil ; neuf voyages sur mer, entrepris par une princesse, malgré les tempêtes ; l'Océan étonné de se voir traversé tant de fois en des appareils si divers, et pour des causes si différentes ; un trône indignement renversé, et miraculeusement rétabli. ph. 3. pér. 5. 8. 10.

102. II. *Voi-* IV. *là* III. *les enseignements que Dieu donne aux Rois : ph.* 2. *pér* 4. 8. 11.

103. VI. *ainsi* II. *fait* I. *il* III. *voir* (IV. *au monde*) *le néant de ses pompes et de ses grandeurs. ph.* 2. 5. 8 10.

Remarques sur les dénomitions des membres de la phrase.

Quand les phrases sont très compliquées, les lois de l'analogie sembleraient blessées si on appelait simplement sujet, dans la phrase précédente No. 95, les trois groupes de mots formant chacun d'eux une phrase complète, et ayant chacun un sujet accompagné d'un verbe et d'autres parties du discours. On ne saurait donc trop approuver l'abbé Girard d'avoir étendu la signification du mot *sujet*, en faissant un léger changement à la finale de ce mot, en disant que le *subjectif* est tout ce qui est employé à énoncer la personne ou la chose à qui l'on attribue quelque façon d'être ou d'agir. Ainsi dans cette phrase, No. 95, le signe I. qui précéde les trois groupes de mots, ou phrases subordinatives est-il, suivant les principes de Girard, celui non du sujet, mais du subjectif de la phrase ; dénomination dont la définition correspond à l'étendue de la fonction de ces trois phrases, qui toutes ensemble ne forment qu'un sujet, ayant pour attributif le verbe *est*. Il faut remarquer que le caractère grammatical imprimé à cette dénomination, vient de sa terminaison en *if*, tirée des mots *infinitif*, *indicatif*, *subjonctif*, *nominatif*, &c.,

que l'on rencontre si souvent pendant l'étude de la grammaire : voyez à ce sujet les numéros 10 et 11. de la dissertation sur la préposition grammaticale.

En renvoyant le lecteur aux deux numéros précités, quant à ce qui concerne l'attributif, je me bornerai à faire une observation relative à ce membre de la phrase. Je prendrai pour exemple la phrase précedente, No. 64 : *il boit, mange, dort, et travaille en homme plein de santé.* En cette phrase l'attributif est composé par la réunion de quatre verbes formant un groupe de mots qui concourent à former ce que, suivant les principes de Girard, on appèle un attributif composé par jonction : c'est à dire qu'en ce cas l'attributif renferme autant d'actions que de verbes. Les anciennes méthodes n'ont point d'expressions techniques pour exprimer les services que rendent les verbes en semblable circonstance, ce qui doit rendre leurs analyses prolixes, vagues, et insuffisantes.

Dans la phrase No. 101, on voit un objectif formé par la jonction ou réunion de quinze objectifs différents, qui contiennent trois phrases subordinatives. Cela fait voir la nécessité d'étendre la signification du mot *objet*, en lui donnant une terminaison en *if*, et de lui donner une difinition analogue aux services qu'il rend au discours en disant que *l'objectif est tout ce qui sert à exprimer ce que l'attributif a particulièrement en vue.*

La phrase No. 81 et celle No. 100, nous offrent chacune un exemple d'un adjonctif composé par cohérence de phrase. Qui ne sent pas la convenance d'avoir inventé une dénomination caractéristique des services que rendent à la phrase des groupes de mots de cette espèce ? C'est le manque de semblable dénomination qui fait que les anciennes méthodes sont si imparfaites.

Ce que l'on vient de dire sur ces trois membres de la phrase, peut, à peu de chose près, s'appliquer aux autres. Quelques savants ont remarqué que Girard a enfin débrouillé le cahos de la proposition grammaticale, et il est le seul grammairien français qui a mérité cet éloge.

Touts les exemples cont[illegible]nus en cet essai, je les [illegible] expliqués à beaucoup de je[illegible]s enfants, qui m'ont [illegible] qu'ils me comprenaient bien, en répétant sur-le-cha[illegible] ce

que je leur disais, et en appliquant ensuite les principes que je leur avais développés, à d'autres phrases que je leur présentais. Ceux qui disent que les enfants sont incapables de comprendre des choses aussi difficiles que celles que contient cet essai, nient des faits positifs, prouvent leur manque d'expérience, et calomnient la nature humaine. Les enfants sont beaucoup plus capables d'apprendre, qu'on ne le pense généralement : j'ai touts les jours l'occasion de le vérifier ; c'est d'ailleurs l'opinion de plusieurs savants dans les sciences exactes et dans les belles-lettres.

Afin de justifier l'importance que j'attache à commencer l'étude de notre langue par les analyses grammaticales, je termine cet essai par un extrait du traité des *tropes* par Du Marsais. Vers la fin de cet ouvrage, ce célèbre grammairien, après avoir observé què quand il s'agit d'instruire les autres, il faut émiter la nature, qui ne commence point par les principes et par les idées abstraites, que ce serait commencer par l'inconnu, ajoute ; "j'espère traiter quelque jour cet article plus en détail, et faire voir que la méthode analytique est la vraie méthode d'enseïgner, et que celle qu'on appèle synthétique ou de doctrine, qui commence par les principes, n'est bonne que pour mettre de l'ordre dans ce qu'on sait déjà."

Avis pour les Instituteurs.

Dès que les élèves seront un peu familiarisés avec toutes les notions précedentes, on peut successivement les faire analyser, et composer eux mêmes sur divers sujets proportionnés à leur capacité, en leur faisant constamment faire l'application des règles des analyses grammaticales, et du régime constructif, à mesure qu'ils avanceront dans l'étude des dix règles de ce régime : et les élèves, en peu de temps, possèderont autant de connaissances grammaticales, que la plupart des hommes qui se distinguent dans le monde par leurs connaissances littéraires. Il n'est pas hors de propos d'ajouter que l'on ne saurait trop tôt habituer les enfants à faire usage du dictionnaire pour leur faire apprécier la valeur objective des mots : nulle grammaire ne pouvant tenir lieu d'un vocabuloire.

CHAPITRE X.

DU REGIME CONSRUCTIF.

Notions Préliminaires.

Les mots ne sont pas seulement établis pour représenter chacun une idée ou pour distinguer un objet : ils sont encore chargés de représenter par leur assemblage l'union des idées, pour exprimer un sens suivi, c'est-à-dire l'image de la pensée. Cette image présentée à l'oreille par la voix et à l'œil par l'écriture, suppose nécessairement trois sujets : l'un qui peint sa pensée ou qui parle : l'autre à qui l'on montre le tableau ou à qui l'on parle : et le troisième qui est peint ou de qui l'on parle. La grammaire désigne ces trois sujets par le nom de personnes, qu'on distigue dans le discours en première, en seconde et en troisième personne. Dans le premier cas le discours se fait en première personne : Ex. *J'ai beau courir après la fortune, je ne saurais l'atteindre.* Dans le second cas le discours se fait en seconde personne : *Vous désirez ce que vous n'obtiendrez pas.* Dans le troisième cas le discours se fait en troisième personne : Ex. *La bonne compagnie est une école qui instruit mieux que le collége.*

En quelque personne que le discours s'exprime, tout assemblage de mots faits pour rendre un sens est ce qu'on nomme phrase. Plusieurs sens particuliers réunis ou liés pour en former un qui résulte de la totalité, font la phrase que l'on nomme période. Un seul sens considéré à part, soit lié, soit isolé, fait la simple phrase. La période change de forme et d'ordonnance selon le nombre de ses membres et le degré de leur liaison. De ce degré de liaison dépend la vraie règle de la ponctuation.

Si dans un discours il se trouve fréquemment de ces réunions de sens, et qu'elles y soient exprimées par les termes distinés à remplir cet emploi ; cela fait le style lié : si elles sont rares ou supposées et non énoncées, cela fait le style coupé: première division du style prosaïque qui en admet aussi beaucoup d'autres. Car non seulement le plus ou le moin de liaisons entre les phrases, et l'attention à énoncer ou à supposer ces liaisons, mais encore le choix

des expression basses ou nobles, des termes naturels ou recharchés, des mots propres ou impropres, l'emploi littéral ou figuré ; la netteté ou la confusion de l'arrangement, la diction mesurée ou négligée, la hardiesse des transpositions ou l'attachement servile au tour vulgaire de la phrases, enfin un charactère émané ou de la qualité de l'ouvrage ou du goût de l'auteur, sont autant de sources différentes d'où naissent les diversités du style. Cette matière est très-délicate, mais on l'abondonne pour se borner uniquement à ce qui regarde *l'union grammaticale des mots.* Cette sorte d'union établit entre eux un *régime* qui est très-distingué de ce que je viens de nommer style : ce dernier consistant dans les rapports de convenance dont le goût fait choix pour la conduite du discours, et l'autre dans *les rapports de dépendances soumis aux règles pour la construction de la phrase.*

L'arrangement des membres de la phrase n'est pas toujours le même : il est différent selon qu'elle est expositive, impérative, ou interrogative : c'est ce qu'expliquent les règles suivantes.

Le régime constructif expliqué en dix règles.

Première règle. Dans la forme expositive le subjectif marche ordinairement avant l'attributif : celui-ci y précède à son tour l'objectif et le terminatif, lorsqu'ils sont énoncés par des expressions formelles et non simplement désignés par des pronoms personnels ou relatifs. Ex. *Le médecin a retranché la nourriture au malade.* On ne saurait changer cet ordre sans renverser entièrement le sens : au lieu qu'on le peut en latin, et dire la même chose de cette façon, *infirmo cibum ademit medicus.* La raison de cette différence est qu'en latin la terminaison marque la fonction que certains mots remplissent dans la construction de la phrase, et qu'en français la place qu'ils occupent en décide seule, leur terminaison étant toujours la même.

Cette règle s'observe également dans la forme impérative qui n'admet de subjectif qu'en troisième personne. Ex. *Que tout soit soumis à la loi divine.* Il n'en n'est pas de même dans la forme interrogative. Cet arrangement n'y

ayant lieu que lorsque le subjectif est énoncé par le pronom *qui* ou par une dénomination accompagnée de l'adjectif pronominal *quel*. Ex. *Qui trouvera le vrai système du monde ? Quelle vérité est connue ? et quelle raison triomphe du préjugé ?* Lorsque dans cette forme le subjectif est énoncé par un autre pronom que *qui*, ou que l'adjectif *quel* ne s'y trouve point, alors il ne se place qu'après le verbe qui sert à énoncer l'attributif. Si néanmoins ce verbe était à une formation composée de l'auxiliaire et du participe, le subjectif énoncé par un pronom personnel ou par *on*, ne se mettrait pas après toute la formation, mais seulement après l'auxiliaire et avant le participe. Ex. *A quoi sert le mérite sans protection ? Quel honneur lui ont fait tant de folles dépenses ? Connaissez-vous assez les intérêts des princes ? Avez-vous pénétré dans le secret du cabinet ? A-t-on suivi les maximes d'équité dans tous les jugements ?* Lorsqu'on joint dans l'interrogation un subjectif surnuméraire au pronom personnel, celui-ci se transpose, et l'autre reste en tête : Ex. *L'essence de l'homme consiste-t-elle dans la raison ou dans les passions ? L'amour-propre a-t-il jamais cédé à la pure vertu.*

Seconde règle. Le subjectif des petites phrases, faites en formules de citation et placées comme membres adjonctifs pour appuyer ce qu'on dit, doit nécessairement marcher après son attributif, ou du moins se placer entre l'auxiliaire et le participe, quand il est énoncé par un pronom personnel ou par l'indéfini *on*. Ex. *Enfin, disait ce bon roi, je ne me croirai heureux qu'autant que je ferai le bonheur de mes peuples. Touts les hommes sont fous, a dit Boileau, et ne diffèrent entre eux que du plus ou du moins. Messieurs les courtisans, leur avons-nous répondu, vous ne faites attention qu'aux plaisirs et non à la gloire du prince.*

Troisième règle. Il y a dans la forme expositive une autre occasion où le subjectif peut se placer après l'attributif, et quelquefois même avec plus de grâce que devant. C'est lorsque le sens exclut tout objectif, ou que du moins il n'est énoncé que par un de ces pronoms *se*, *que*, *le*, ou par l'adjectif *tel*. Ex. *D'abord paraît un salon immense, après lequel sont en enfilade une salle de compagnie, une belle chambre, des garderobes, et des cabinets : à côté*

de tout cela règne une galerie très ornée : à notre arrivée se présenta un écuyer pour nous conduire ; et de distance en distance se montrèrent divers domestiques jusqu'à la dernière pièce de l'appartement, où se fit enfin voir le maître de l'habitation. Ce que pense le philosophe n'est pas toujours ce que dicte la raison. C'est ainsi que le voulut la providence et que le souhaitent tous les honnêtes gens. Tel parut à ses yeux l'éclat de sa beauté, et tel fut sur son cœur le pouvoir de ses charmes : telle est sa façon d'agir.

L'adjectif *autre* composant avec le substantif *chose* un objectif de simple différence, se place avant l'attributif et renvoye le subjectif après. Ex. *Autre chose est promettre, autre chose est tenir. Autre chose était chez les Romains la qualité de praticien, et autre chose était la noblesse. Autre chose veut le mari, autre chose plait à la femme.* Ce changement d'ordre dans ces occasions ne produit aucune obscurité : parce qu'alors il ne peut y avoir de confusion entre le subjectif et l'objectif, ce dernier n'y devant pas être, ou y étant énoncé par des mots impropres à un subjectif, comme il sera expliqué à la syntaxe des pronoms.

Quatrième règle. L'attributif ne marche jamais à la tête de la phrase dans la forme expositive : mais il s'y trouve assez ordinairement dans la forme impérative et et dans l'interrogative. Ex. *Règle ta propre conduite avant que de gloser sur celle d'autrui. Gagne-t-on le ciel en tourmentant les hommes ?*

Cinquième règle. Les pronoms relatifs, *que, qui, dont, quoi, lequel*, servant à énoncer, soit en entier, soit en partie, l'objectif ou le terminatif, obligent l'un comme l'autre de ces membres à se mettre à la tête de sa propre phrase, qui est souvent subordinative : et alors le subjectif ne paraît que dans le rang suivant. Ex. *Le livre que vous lisez avec tant de plaisir ennuie beaucoup d'autres gens. Qui voit-on de sincère à la cour ? La personne à qui elle donne sa confiance ne mérite pas cette distinction. Le plan dont on a fait choix ne peut s'exécuter. A quoi nous déterminerons-nous ? Le quel préférez-vous ?* Il est aisé de remarquer ici l'effet de la

règle, et de voir qu'elle a lieu dans les deux formes de phrase où ces pronoms peuvent avoir place ; car l'impérative ne les admet pas, à moins que ce ne soit en commun avec une autre phrase. Ex. *Attachez-vous à qui vous aime. Prenez lequel vous voudrez.*

Sixième règle. Lorsque l'objectif et le terminatif sont énoncés par des pronoms personnels non accompagnés de prépositions ou par des relatifs autres que *qui, que ;* ils se placent entre le subjectif et l'attributif dans la forme expositive, et toujours avant l'attributif dans l'interrogative. Ex. *Les passions nous tourmentent plus qu'elles ne nous satisfont. La fortune lui a tourné la tête. L'incertitude me déplait. Dieu vous a-t-il mis au monde pour en être le censeur ? Ne leur promettez-vous pas plus que vous ne pouvez leur donner.* Quand ces pronoms concourent, c'est-à-dire quand l'un exprime l'objectif et l'autre le terminatif, voici l'ordre de la marche. Les pronoms *me, nous, vous, se,* affectent toujours de paraître les premiers et les plus éloignés de l'attributif, ensuite *le, la, les,* après ceux-ci *lui* et *leur*, enfin le pronom *en* se présente le dernier, se tenant dans le plus proche voisinage de l'attributif. Ex. *S'ils me refusent ; peut-être qu'ils se le reprocheront dans la suite : je ne le leur demanderai plus, et je m'en passerai sans leur en faire plus mauvaise mine.* On suit cette même règle dans la forme impérative pour la troisième personne, et même pour la seconde et la première si le tour y est négatif. Ex. *Qu'on me le pardonne si je suis un peu prolixe. Ne leur épargnez pas la peine. Ne nous en inquiètons point.* Si le tour est affirmatif dans le commandement fait en seconde et en première personne ; tout change. Ces membres énoncés par ces pronoms vont alors se placer immédiatement après l'attributif ; et de façon que *le, la, les* s'emparent de la première place faisant reculer les autres, et que le pronom *en* qui jouissait du voisinage de l'attributif s'en trouve le plus éloigné. Ex. *Renvoyez-le moi demain. Présentez-les leur de bonne grâce. Punissez-les en rigoureusement. Approchons-nous en avec respect.*

Septième règle. L'objectif énoncé par le collectif *tout* se place après l'attributif quand celui-ci est énoncé par un verbe simple. Ex. *Il engloutit tout.* Mais quand le verbe est à une formation composée de l'auxiliaire et du participe; cet objectif se met entre les deux. Ex. *Il a tout englouti.*

Huitième règle. Le circonstanciel énoncé par un adverbe exige le voisinage de l'attributif et se place pour l'ordinaire immédiatement après lui dans la forme expositive, ou quand le cas y échoit entre l'auxiliaire et le participe. Ex. *Il fait assidument sa cour au prince, et voit rarement ses amis. Il a beaucoup aimé le jeu: il s'y est entièrement ruiné.* Cette règle souffre une exception pour certaines conjonctions, qui venant à la suite de l'attributif ne peuvent absolument s'en éloigner, et même pour d'autres circonstanciels de temps et d'habitude, qui, quoique énoncés par plusieurs mots, précèdent néanmoins ceux de manière énoncés par un seul adverbe. Ex. *Vous vous rendez donc promptement où les plaisirs vous attendent. Il mange et boit pour l'ordinaire copieusement, et dort une heure après très profondément.* Dans la forme interrogative ce circonstanciel énoncé par un adverbe ne se met qu'après le subjectif transposé. Ex. *Aimera-t-elle constamment? Nos amis arriveront-ils aujourd'hui? Avez vous beaucoup gagné?* Dans la forme impérative il est renvoyé après toutes les pronoms personnels ou relatifs qui, n'étant pas accompagnés de préposition, suivent l'attributif pour faire fontion d'objectif ou de terminatif. Ex. *Moquez-vous en hardîment. Offrons-la lui galamment.* Si ces deux membres objectif et terminatif se trouvaient énoncés dans le commandement, l'un, ainsi que je viens de le dire, par le pronom personnel ou relatif sans préposition, l'autre avec accompagnement de préposition ou par quelqu'autre mot, alors l'adverbe faisant fonction de circonstanciel de phrase pourrait marcher avant le membre énoncé de la dernière façon en se plaçant entre les deux, selon que la netteté du sens ou la beauté de l'harmonie l'exigerait. Ex. *Faisons lui respectueu-*

sement nos remontrances. Adressez-vous immédiatement au maître. Sacrifiez leur plutôt celle-ci. Présente-toi humblement à lui. Détourne-les adroitement de nous. Détache-la de lui finement.

Neuvième Règle. La netteté du sens décide de la place que doivent occuper le circonstanciel et l'adjonctif énoncés par plusieurs mots. Ex. *Avec tout son esprit il commet de grandes fautes.* On ne saurait placer le circonstanciel ailleurs qu'à la tête ; car au milieu ou à la fin de la phrase il rendrait le sens louche, en ce que la préposition *avec* semblerait indiquer l'instrument ou le moyen, au lieu quelle ne doit indiquer que l'accompagnement. Lorsque la netteté du sens n'en souffre pas ; il est arbitraire de placer ce circonstanciel au commencement, au milieu ou à la fin de la phrase. Si quelque chose en décidait alors ; ce serait l'agrément du style et non la règle de grammaire. Ex. *En peu de temps il a fait beaucoup de chemin. Il a fait en peu de temps beaucoup de chemin. Il a fait beaucoup de chemin en peu de temps.* Quelque préférence que je donne au second de ces arrangements, je ne me crois pas fondé à blâmer les autres comme mauvais. Il faut ajouter que ces sortes de circonstanciels énoncés par plusieurs mots ne doivent point, dans le bon style, se placer entre l'auxiliaire et le participe : je parle de la prose ; car il faut bien donner à la poésie cette liberté ; pourvû qu'elle n'en abuse pas. C'est pareillement par la netteté du sens qu'on décide du rang que doivent garder entre eux l'objectif et le terminatif formellement énoncés par d'autres expressions que par des pronoms personnels ou relatif, dont la sixième règle constate la syntaxe. On dirait très bien, *j'envoie mes lettres à la poste* : mais on dirait mal, *j'envoie les lettres que vous m'avez prié d'écrire à la poste.* Il faudrait alors faire passer le terminatif avant l'objectif, *j'envoie à la poste les lettres que vous m'avez prié d'écrire.*

Dixième Règle. La place du conjonctif énoncé par de simples conjonctions dépend du goût de ces conjonctions : les unes devant être à la tête de la phrase, comme *mais,*

liate-
Pré-
ment

de la
onctif
orit il
e cir-
la fin
prépo-
noyen,
ement.
arbi-
nt, au
ose en
non la
a fait
beau-
en peu
second
ner les
sortes
oivent
e et le
donner
e pas.
ide du
termi-
is que
xième
envoie
oie les
e. Il
jectif,
prié

par de
ions :
mais,

TABLEAUX ANALYTIQUES DE LA CONSTRUCTION SUIV

TABLEAU I.

Les dix parties du discours.

Signes. *Définitions.*

1. L'article annonce la chose,
2. le substantif la nomme,
3. le pronom la rappèle,
4. l'adjectif la qualifie,
5. le verbe peint l'évènement,
6. l'adverbe modifie,
7. le nombre calcule,
8. la préposition exprime les rapports entre les choses,
9. la conjonction lie les parties du discours,
10. la particule exprime les affections de l'âme.

Les sept parties constructives de l

Signes. *Définitions.*

I. Le subjectif exprime ce à quoi l'on attribue un
II. l'attributif,........ce qui applique cet évène
III. l'objectif,.........ce que l'attributif a partic
IV. le terminatif,......le but où aboutit l'attribut
V. la circonstanciel,...la manière, le temps, le li tances qui accompag
VI. le conjontif,.........ce qui fait un enchaînem
VII. l'adjonctif,..........un mouvement d'âme, ou dont on parle.

Signes des différentes espèces des parties constructives de la phrase.

{ m. 1. membre simple,
{ membre composé,
m. 2. par régime,
m. 3. par jonction,
m. 4. par cohérence de phrase.

Analyse constructive d'une période composée de deux phr

VII. 2 VI. 9 1 I. 2 II. 5 V. 6 4 III.
Monsieur, quoique le mérite ait ordinairement un avant
1 III. 2 8 IV 3
la préférence à celle-ci.

TABLEAU II.

Les membres ou parties constructives de la phrase, sont

Exemple, I. II. V. III.

simples,..1. *César fut toujours victorieux.*

ou

composés, savoir ....
- I.
- par régime..............2. *Le plus profond des physiciens ne conn*
- VII. I.
- par jonction.............3. *Hélas, Madame, votre fils et fille s vos chagrins.*
- I.
- par cohérence de phrase..4. *Qui cherche trop la satisfaction des sens,*

TABLEAU III.

CLASSIFICATION DE TOUTES LES DIFFÉRENTES

La phrase considérée sous quatre points de vue :

Exemples. 1. 3 II. 5 6 8 III. 2

1°. par le sens, est.....
- subordinative...1. *Qui a beaucoup d'ambition,.........*
- VI. I. II. IV.
- relative........2. *Quoique la nature inspire à l'homme l'a*
- I. II. V. III.
- ou détachée.. ..3. *Nous cherchons en vain le bonheur l*

2°. par le nombre de ses membres, est....
- I. II. I. II.
- incomplète.... .4. *Les politiques dissimulent. On appèle.*
- I. II. V.
- complète........5. *L'homme donne trop légèrement s*
- VII. VI. I. IV. II. V.
- ou intégrale ....6. *Monsieur, si vous me faites prompt*

3°. par l'énonciation de ses membres, est..
- I. II. V. III.
- simplifiée ....7. *Le cœur trompe souvent l'esprit.*
- I. II.
- compliquée.....8. *Celui qui menace le plus n'est pas, da*
- IV. VII. III. I.
- ou implicite.....9. *A moi, camarades. Heureux l'homme sa*

4°. par la forme de sa structure, est....
- I. II. III VI
- expositive ...10. *Les hommes seraient touts heureux si l'*
- II. III II.
- impérative .. .11. *Fuyons la mauvaise compagnie. Obéiss*
- I. I. III.
- ou interrogative12. *Qui trouvera la pierre philosophale? Qu*
- II. I. IV.
- *Avez-(vous) satisfait à vos engageme*

ONSTRUCTION SUIVANT LES PRINCIPES DE L'ABBE GIRARD.

TABLEAU I.

Les sept parties constructives de la phrase.

Définitions.

f exprime ce à quoi l'on attribue un évènement,
........ce qui applique cet évènement,
........ce que l'attributif a particulièrement en vue,
tif,......le but où aboutit l'attributif ou celui d'où il part,
anciel,...la manière, le temps, le lieu et les diverses circonstances qui accompagnent l'attributif,
.........ce qui fait un enchaînement de sens,
.........un mouvement d'âme, ou appuie plus sur la chose dont on parle.

Signes des différentes espèces de phrases.

ph. 1. subordinative,
ph. 2. relative,
ph. 3. détachée,
ph. 4. incomplète,
ph. 5. complète,
ph. 6. intégrale,
ph. 7. simplifiée,
ph. 8. compliquée,
ph. 9. implicite,
ph. 10. expositive,
ph. 11. impérative,
ph. 12. interrogative.

une période composée de deux phrases, dans chacune desquelles on trouve les sept parties constructives de la phrase.

.2 II. 5 V. 6 4 III. 2 4 8 1 IV. 2 VI. 9. 2 VII. 4 I. 3. II. 5. V. 6.
rite ait ordinairement un avantage solide sur la fortune; cependant, chose étrange! nous donnons toujours
IV 3
celle-ci.

TABLEAU II.

II. V. III.
fut toujours victorieux.

I. II. V. III.
profond des physiciens ne connaît pas avec une certitude évidente le moindre des ressorts secrets de la nature.

I. I. II. V. III.
Madame, votre fils et fille sont et seront toujours sans inquiétude la cause de vos maux et la source de chagrins.

I. II. V. III.
erche trop la satisfaction des sens, trouve souvent ce qui le fait cruellement souffrir.

TABLEAU III.

ES LES DIFFÉRENTES ESPÈCES DE PHRASES SIMPLES.

6 8 III. 2 II. V. III.
ucoup d'ambition,....................goûte peu la vie tranquille.

I, II. IV. III. I. II. VI. IV.
ature inspire à l'homme l'amour de la liberté, il ne travaille néanmoins qu' à se forger des chaînes.

V. III. 8. 1 2 9 1 IV. 2 8 1 2 4
ons en vain le bonheur hors des sentiments et des pratiques de la piété chrétienne.

II. I. II. II. VI.
s dissimulent. On appèle. Allez donc

II. V. III. IV.
lonne trop légèrement sa confiance aux adulateurs.

I. I. IV. II. V. III
i vous me faites promptement réponse....

I. V. III.
ipe souvent l'esprit.

II. V. III.
nace le plus n'est pas, dans l'occasion, le plus à redouter.

I. III. I. V. IV. III. IV.
rades. Heureux l'homme sans attachements. Pourquoi se fier à des témoignages suspects?

II. III VI I. III. II VII.
seraient touts heureux si l'équité les gouvernait touts.

III II. IV. VII. I. II. III.
nauvaise compagnie. Obéissez au prince. Que chacun fasse son devoir.

III. I. IV. II III. II. I. IV.
la pierre philosophale? Quel monstre vous a fait peur? As-(tu) profité de sa bonne volonté?

IV.
s) satisfait à vos engagements?

car, ainsi
d'autres
autres po
cependant
cessaire d'
la syntaxe
jonctif énon
dans la sy
conjonctif
plusieurs m
qu'il lie.
c'est à dire
a voulu viv
est devenu

car, ainsi ; les autres ne devant paraître qu'à l'abri d'autres mots, comme *donc, pourtant ;* et quelques autres pouvant être placées indifféremment, telles que *cependant, néanmoins.* De sorte qu'il n'est point nécessaire d'en traiter ici puisque nous en devons parler dans la syntaxe des conjonctions. Il en est de même de l'adjonctif énoncé par de simples particules, nous en parlerons dans la syntaxe de cette partie d'oraison. Quant au conjonctif énoncé par des expressions composées de plusieurs mots, il occupe le premier rang de la phrase qu'il lie. Ex. *On parle beaucoup de son bon caractère ; c'est à dire qu'il ne faut point s'arrêter à la figure. Il a voulu vivre comme les opulents : de sorte que d'aisé il est devenu gueux.*

Tabl

La

Cara

1o. L
2o. L
3o. L
4o. L
5o. L
6o. L
7o. L
8o. L
9o. L
10o. L

L'ar
cularis
Dan
syncop

1o. Le

2o. Le

3. L'é

4. La
ou
co

Tableaux Synoptiques et Analytiques de la Grammaire de l'Abbé Girard.

TABLEAUX I.

La grammaire a trois principaux objets en vue.

1°. la nomenclature,

2°. la construction { proprement dite et la Syntaxe,

3°. l'orthographe.

Tableau II.—Des dix parties du discours.

Caractéristiques,	*Dénominations,*	*Définitions.*
1o. La distinction,	l'article	annonce la chose,
2o. La dénomination,	le subtantif	la nomme,
3o. La désignation,	le pronom	la rappèle,
4o. La qualification,	l'adjectif	la qualifie,
5o. L'évènement,	le verbe	peint l'évènement,
6o. La modification,	l'adverbe	modifie,
7o. Le calcul,	le nombre	calcule,
8o. Le rapport,	la préposition	exprime les rapports entre les [choses,
9o. La liaison,	la conjonction	lie les parties du discours,
10o. L'affection.	la particule	exprime les affections de l'âme.

Tableau III.—De l'Article.

L'article est une espèce de mots destinés à annoncer et à particulariser la chose avant qu'on la nomme.

Dans l'article on considère le genre, le nombre, l'élision et la syncope.

1o. Le genre { masculin *le*, féminin *la*,

2o. Le nombre { singulier, *le*, *la*, pluriel, *les*,

3. L'élision de la voyelle, dans *le* et *la* devant une voyelle, ou devant une *h* non aspirée.

4. La syncope ou l'état composé { *au* pour *à le*, *aux* pour *à les*, *du* pour *de le*, *des* pour *de les*.

TABLEAU IV.—Du Substantif.

Le substantif est une espèce de mots destinés à nommer les choses dont on parle.
Dans le substantif on considère la classe, le genre, et le nombre.

1o. la classe,
- les génériques
  - appelatif. Ex. *ville, maison, armée, main, &c.*
  - abstrait. Ex. *bonté, blancheur, pesanteur, audace, &c.*
  - actionnels. Ex. *nutrition, badinage, existence, courage, &c.*
- et
- les individuels
  - personifiques. Ex. *Mars, Vénus, Louis, Pégase, &c.*
  - topographiques. Ex. *Londres, Paris, Québec, Montréal, &c.*
  - chorographiques. Ex. *France, Canada, Tamise, Sud, Occident, &c.*

2o. le genre,
- le masculin
- le féminin.

3o. le nombre
- le singulier
- le pluriel.

TABLEAU V.—Du pronom.

Le pronom est une espèce de mots destinés à rappeler la chose dont on vient de parler.
Dans le pronom on considère la classe, le genre, et le nombre.

1o. la classe,
- personnels
  - 1re personne, *je, me, moi, nous,*
  - 2de personne, *tu, te, toi, vous,*
  - 3e personne, *il, elle, se, soi, lui, eux, leur,*
- relatifs, *que, qui, lequel, dont, quoi, y, en, le.*
- indéfinis, *on, quelqu'un, chacun, quiconque, personne, rien, ce, celui.*
- démonstratif, *ceci, cela, celui-ci, celui-la.*

2o. le genre,
- masculin,
- féminin.

3. le nombre.
- singulier,
- pluriel.

TABLEAU VI.—L'Adjectif.

L'adjectif est une espèce de mots destinés à qualifier la personne ou la chose dont on parle.

Dans l'adjectif on considère la classe, le genre, le nombre, et les degrés de comparaison.

1o. la classe,
- Les adjectifs. nominaux,
  - qualifient, par qualité inhérente et permanente, Ex. *bon, noir, simple, beau, rond, &c.*
  - De cet ordre d'adjectifs on forme les substantifs abstraits. Ex. *bonté, noirceur, simplicité, beauté, rondeur, &c.*
- verbaux,
  - qualifient par attribut d'évènement, étant formés de verbes. Ex. *rempant, dominant, liant, bonifié, noirci, &c.*
- numéraux,
  - qualifient par attribut d'ordre numéral. Ex. *premier, second, deuxième, troisième, quatrième, &c.*
- pronominaux.
  - qualifient
  - 1o. par indication de quelque individu. Ex. *mon, ma, ton, notre, votre, son, leur, mien, tien, sien.*
  - 2o. par une qualification vague de quotité. Ex. *quelque, un, plusieurs, tout, nul, aucun.*
  - 3o. par simple présentation. Ex. *ce, cet, chaque, quel, tel, certain.*

2o. le genre,
- le masculin,
- le féminin.

3o. le nombre,
- le singulier,
- le pluriel.

4o. les degrés de comparaison, savoir, le positif, le comparatif, et le superlatif, Ex. *grand, plus grand, très grand.*

Tableau VII.—Du verbe.

Le verbe est une espèce de mots destinés à representer l'évènement.

Dans le verbe on considère la classe, le mode, la personne, le genre, le nombre, le temps, et la conjugaison.

- 1o. la classe,
  - actif,
  - passif,
  - réciproque,
  - neutre.
- 2o. le mode,
  - indéfini,
    - infinitif,
    - gérondif,
    - participe.
  - adaptif.
    - indicatif,
    - suppositif,
    - subjonctif,
    - impératif.
- 3o. la personne
  - première,
  - seconde,
  - troisième.
  - } tant au singulier, qu'au pluriel.
- 4o. le genre,
  - masculin,
  - féminin.
  - } dans le participe précédé de son objectif.
- 5o. le nombre, a lieu quant aux trois personnes grammaticales, et quant au participe, dans le cas précité.
- 6o. le temps,
  - présent,
  - prétérit,
  - futur.
  - } absolu, et relatif.
- 7o. la conjugaison.
  - des auxiliaires
    - avoir, et être.
  - des verbes réguliers.
    - 3 masculines en
      - *er* Ex. *donner, se moquer.*
      - *ir* Ex. *punir, sortir.*
      - *oir* Ex. *vouloir, savoir.*
    - 3 féminines en *re.*
      - précédé d'*a, e, i, o, u,* Ex. *battre.*
      - précédé d'*ai, oi, ou,* Ex. *plaire.*
      - ou précédé des voyelles nasales, *an, en, on, ain, oin.* Ex. *épandre.*
  - et des irrégulières.

Tableau VIII.—De l'adverbe.

L'adverbe est une espèce de mots destinés à exprimer les modifications du verbe, de l'adjectif, et même de l'adverbe.

Dans l'adverbe on considère la classe et les dégrés de comparaison.

Les adverbes se divisent en neuf classes, savoir : de manière, d'arrangement, de lieu, de distance, de temps, de quantité, de distribution, de motif, et d'interrogation.

Les Adverbes.

1o. les adverbes de manière sont formés des a[illegible] nominaux par l'addition de la sullabe *me*[illegible] tels que *fortement*, *proprement*; aux quel[illegible] joindre *en vain*, *mal*, *bien*, *vîte*, *ainsi*, *de m*[illegible]

2o. d'arrangement
- numéral, Ex. *premièrement*, *secondement*, *troisièmement*, *&c.*
- respectif, Ex. *d'abord*, *après*, *devant*, *derrière*, *ensuite*, *auparavant*, *ensemble*. *&c.*

3o. de lieu. Ex. *où*, *ici*, *là*, *dedans*, *dehors*, *dessus*, *dessous*, *partout*, *autour*, *ailleurs*, *(ci.)*

4o. de distance. Ex. *près*, *loin*.

5o. de temps.
- fixe et particulier, Ex. *tantôt*, *demain*, *hier*, *aujourd'hui*.
- relatif. Ex. *tôt*, *tard*, *matin*.

6o. de quantité.
- avec estimation précise, Ex. *assez*, *trop*, *peu*, *beaucoup*, *bien*, *fort*, *très*, *au plus*, *du moins*, *au moins*, *tout*, *du tout*, *tout à fait*.
- avec comparaison, Ex. *plus*, *moins*, *d'avantage*, *aussi*, *autant*.
- avec extension, Ex. *tant*, *si*, *presque*, *quelque*, *encore*.

7o. de distribution. Ex. *quelquefois*, *d'autrefois*, *souvent*, *toujours*, *jamais*, *d'ordinaire*, *dorénavant*.

8o. de motif. Ex. *pourquoi*, *à cause*, *exprès*.

9· d'interrogation. Ex. *comment*, *où*, *quand*, *combien*, *pourquoi*.

Les adverbes de manière sont sujets aux trois degrés de comparaison. Ex. *vivement*, *plus vivement*, *très vivement*, *le plus vivement*.

TABLEAU IX.—Du nombre.

Le nombre est une espèce de mots destinés à calculer.

Dans le nombre on considère la classe, le genre, et le nombre grammatical.

1o. La classe. { Les nombres sont calculatifs, Ex. *un, deux, trois, qnatre, &c.* ou Ex. *une dizaine, douzaine, vingtaine, centaine, un millier, un million, &c.* collectifs.

2o. Le genre. De touts les nombres calculatifs, *un* est le seul qui soit susceptible de genre. Ex. *un homme, une femme.*

3o. Le nombre. De ces mêmes nombres il n'y a que vingt et cent qui soient susceptibles du nombre grammatical : Ex. *deux cents ans, quatre-vingts ans.*

TABLEAU X.—De la préposition.

La préposition est une espèce de mots destinés à exprimer les rapports entre les choses.

Les prépositions se divisent en sept classes, savoir :

1o. les collocatives, *chez, dans, sous, sur, devant, derrière, parmi, vers.*

2o. les ordinales, *avant, après, entre, depuis.*

3o. les unitives, *avec, selon, suivant, par, outre, durant, pendant.*

4o. les séparatives, *sans, excepté, hors, hormis.*

5o. les oppositives, *contre, malgré, nonobstant.*

6o. les terminales, *envers, touchaut, pour.*

7o. les spécificative, *à, de, en.*

TABLEAU XI.—De la conjonction.

La conjonction est une espèce de mots destinés à lier les parties du discours.

Les conjonctions se divisent en douze classes, savoir

1o. les copulatives, *et, ni.*
2o. les augmentatives, *de plus, d'ailleurs, outre-que, encore, au surplus.*
3o. les alternatives, *ou, sinon, tantôt.* (*soit-que*)
4o. les hypothétiques, *si, soit, pourvu que, à moins, quand, sauf.*
5o. les advensatives, *mais, quoique, bien que, cependant, pourtant, néanmoins, toutefois, au lieu.*
6o. les extensives, *jusque, encore, aussi, même, tant, non plus, enfin.*
7o. les périodiques, *lorsque, quand, dès, tandisque.*
8o. les motivales, *afin, parce que, puisque, car, d'autant que, comme, aussi, attendu.*
9o. les conclusives, *donc, par conséquent, ainsi, partant.*
10o. les explicatives, *comme, entant que, savoir, surtout.*
11o. les transitives, *or, au reste, du reste, pour, quant.*
12o. la conductive, *que,*

TABLEAU XII.—De la particule.

La particule est une espèce de mots destinés à exprimer les affections de l'âme.

Les particules se divisent en interjectives, et en discursives.

Interjectives.	Exclamatives,	Ex. *ah, aih, hihi, hélas, ô, quoi, eh, dame, oh, ouais, ouf.*
	Acclamatives,	Ex. *bon, fi, bis, vivat, amen, xexe.*
	Imprécatives,	Ex. *jarni, mardi, morbleu, diable, peste, soufre, cadedis, sacrebleu, &c.*
Discursives.	Assertives,	Ex. *certes, oui, non, ne, pas, point, plus, peut-être, voire.*
	Admonitives,	Ex. *courage, alerte, gare, hola, chut, hu, dia, ste, hem, tout beau, adieu.*
	Imitatives,	Ex. *bêê, cric, crac, tic, tac, pouf.*
	Exhibitives,	Ex. *ci, voici voilà.*
	Expétives,	Ex. *ça, da, bien, sus,* (*même.*)
	Précursives,	Ex. *de, que.*

